

À la fois juge et partie

Dans votre numéro 56, été 1997, vous avez consacré plusieurs pages à des articles et des commentaires sur la traduction technique et sur la traduction scientifique. On peut facilement déduire de ces textes que ces domaines sont difficiles et exigeants en raison surtout de l'évolution presque continuelle des technologies.

Il est évident que dans la traduction de l'anglais au français et vice-versa, la qualité du produit final peut, jusqu'à un certain point, être vérifiée par le client, même si celui-ci n'est pas un expert en la matière. Nous sommes suffisamment bilingues pour pouvoir relever une bonne partie des fautes qui auraient pu se glisser dans le produit final.

Mais lorsqu'il s'agit d'autres langues, par exemple l'espagnol, le client qui, très souvent, ne connaît pas cette langue, est à la merci de la bonne foi du traducteur. Si celui-ci n'est pas un expert dans le domaine et s'il décide de traduire selon sa propre interprétation du texte original, il peut fournir au client un produit final qui, parfois, s'éloigne du contexte. Le traducteur devient très souvent juge et partie. Il est son propre réviseur! Il ne faudrait donc pas s'étonner de voir que, parfois, les traductions techniques en espagnol publiées par certaines de nos grandes entreprises laissent beaucoup à désirer. •

Sergio del Pozo, ing.

Membre adhérent de l'OTIAQ



Tous les moyens sont bons pour se rappeler qu'une assurance groupe nous fait toujours profiter des meilleurs avantages.

Votre assurance groupe, tirez-en tous les avantages. Parlez-en avec votre conseiller Dale-Parizeau.



282-1112 1 1 800 361-8715

Courtiers-conseils
en assurances
et protections
financières

**DALE,
PARIZEAU**

AUTOMOBILE - HABITATION
BUREAU DE PERSONNES
RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

CIRCUIT

Publié quatre fois l'an par l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec



2021, rue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : (514) 845-4411
Télex : (514) 845-9903
Courriel : otiaq@odyssee.net

Responsable du Secteur communication - OTIAQ
Micheline Simard

Direction
Betty Cohen

Rédactrice en chef
Gloria Kearns

Rédaction
Michel BULLIEN. (*Des livres*), Betty COHEN. (*Silhouette*), Maité GONZÁLEZ, Memuna KANU, Marie-Françoise LALANDE. (*secrétaire du Comité*), Solange LAPIERRE. (*Curiosités, Sur le vif*), François LAVALLÉE. (*Des hauts et des bas*), Éric POIRIER. (*Des revues*), Wallace SCHWAB. (*Des techniques*)

Dossier
Solange Lapierre

On a collaboré à ce numéro
Manon Bergeron, Pierre Clouder, Marie-Éva d. Villers, Robert Oubuc, Margaret Jackson, N.d. Kerpan, Didier Lafond, Claire Lebrun, Philippe Martin, Victoria Ricart i Delgà, Candide Simard, Heinrich Wagener

Direction artistique et illustrations
Lise Gascon

Photographies
Leo Araújo, Jean-François Bérubé

Éditique
Mardigrade inc.

Impression
R. M. Hébert inc.

Publicité
Marie-France Dufault
Tél. : (514) 845-4411, poste 25
Télex : (514) 845-9903

Avi. **aux auteurs** : Veuillez envoyer votre manuscrit accompagné d'une disquette en indiquant le nom du fichier, le nom du logiciel et le nom du système.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

© OTIAQ
Dépôt légal - 2^e trimestre 1998
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement
Membres de l'OTIAQ : abonnement gratuit
Non-membres : 35\$ par année (40\$ à l'extérieur du Canada), TPS incluse. Chèque ou mandat-poste à l'ordre de « *Circuit* OTIAQ » (voir adresse ci-dessus).



Prix de l'« *excellence* » publication nationale en traduction. 1993-1996
décerné par la Fédération internationale des traducteurs.



Les langues, toujours en évolution, bien sûr

Il était des plus présomptueux de présenter un dossier sur l'évolution des langues, certes. Pourtant, les articles qui suivent dans ces pages nous en donnent un aperçu, surtout ici mais aussi ailleurs.

par Solange Lapierre

Voir et *Libération*, chacun leur tour, ont publié des numéros spéciaux où l'on pointe du doigt quelques-uns des grands changements dans la langue courante. Ce qui nous avait donné l'idée d'un dossier sur l'évolution récente du français, que nous avons élargi — un peu — à l'allemand, à l'anglais et au catalan.

La langue écrite, depuis 30 ans, a subi de grandes mutations. En témoigne ce numéro spécial de *Libération*, paru à l'automne de 1997. Avec sa langue trop peu châtiée au goût de certains, ce quotidien se situe dans un courant qui a marqué toute cette fin de siècle. Mais ce choix « d'un parler écrit », qui vient de Sartre lui-même, date déjà de 1973. « Lors des réunions préparatoires du nouveau quotidien, [il] évoquait la nécessité pour les journalistes d'utiliser une langue vivante, celle que parlaient nos lecteurs au terme d'un exercice que Louis-Ferdinand Céline avait initié dans la littérature. Ce parler écrit a envahi la presse et a fait trace dans la publicité. »¹ Le journal cherche aussi à rompre avec le style académique prédominant à l'époque, tendance *Le Monde* ou *Le Figaro*. C'est probablement là le point central des changements. On cherche à se démarquer de l'après-guerre; ce sera bientôt la fin du nouveau roman et de la nouvelle vague... On est dans les années 70, après 68, lieu de bien des révolutions. L'image se fait déjà envahissante. Intellectuels et bourgeois sont mis au même banc des accusés. « L'écrit flirte avec la rue. L'écriture doit s'inscrire dans un monde d'images. » Les conséquences d'une telle situation sont profondes et dépassent largement le seul domaine de la langue. Ce courant, d'abord politique puis sociologique, part donc d'un contexte historique, et ce dossier en témoigne à sa façon.

Dans les questions actuelles, en français, la féminisation des titres fait encore la manchette, mais ne bat plus de l'aile, même dans le grand hexagone, malgré les hauts cris de certains « pigeons », pour reprendre le terme même d'un Académicien à l'occasion de la réception de Marguerite Yourcenar à l'Académie française en 1981. Aussi, devant le très grand nombre d'interventions publiques depuis un an, tant de ce côté-ci que de ce côté-là de la grande mer, nous n'avons pas jugé utile de reprendre les

arguments de ce débat. Nous avons plutôt choisi de donner la parole à Robert Dubuc, le « pèreminologue », qui nous rappelle tout le chemin parcouru depuis les années 60 par la langue écrite d'ici. L'occasion de rappeler qu'il y a moins d'un siècle, avec un analphabétisme quasi généralisé, la langue était en grave danger. Et à Marie-Éva de Villers qui, à double titre de lexicographe et de professeure de communication à l'École des HEC, nous dépeint la situation actuelle chez les jeunes. Amélioration, dit-elle. Enfin, l'intonation, une intéressante question dont on parle moins parce qu'elle sort peu des cercles spécialisés; elle aussi a évolué tout au long du siècle, explique Philippe Martin, professeur de l'Université de Toronto, qui démontre aussi son rôle de marque sociale.

L'allemand, de son côté, est plongé dans un houleux débat sur la réforme de l'orthographe. On modernise disent les pro, on fait fi du passé sans régler les incohérences, s'insurgent les anti. Il faut préciser que toutes les réformes entreprises durant ce siècle avaient échoué! Un traducteur qui avait signé la déclaration de Francfort dans la fièvre du printemps de 1996 nous dit comment il a changé d'idée à ce propos, et un conseiller belge pour la langue allemande nous brosse le tableau de la situation. Quant au catalan, dont la situation linguistique est si proche de la nôtre, il est obligatoire, depuis la fin de janvier, dans les communications avec l'État. Un rappel de la question par une professeure de catalan.

Plus loin, le Golfe, dont on a beaucoup parlé encore une fois..., qui est bilingue. Il faut s'enfoncer loin dans la montagne pour que l'arabe soit seul sur les panneaux routiers. De même, en ville, le non-arabophone se repère vite entre les très nombreux souks et centres commerciaux. Surprenant? Candide Simard, professeure là-bas, nous donne son point de vue.

Selon *Voir*², au cours des 10 dernières années, des mots nouveaux se sont installés dans la langue courante d'ici. Certains sont si présents qu'on en oublie l'apparition si récente...

Le tout régnant, c'est bien sûr le multimédia et son cortège d'acolytes : souris (absent du Robert encore en 1991...), internautes (absent de l'édition de 1993), CD-ROM, courrier électronique (baptisé courriel par l'OLF), cyber-révolution, butineur... Mais d'autres que l'ordinateur se sont emparés de notre vie, pensons aux fax, cellulaires et boîtes vocales... Certains, éphémères, retomberont dans l'oubli ou resteront dans la langue spécialisée, comme le prion, facteur causal de la vache folle, qui n'a pas vraiment pris, même pendant la crise de l'an dernier, tandis que d'autres, rectitude politique, recyclage culturel, réingénierie, virtuel, itinérants, intervenants, microbrasserie, ultralait, gras allégés, planche à neige, stéroïdes anabolisants, troisième âge, âgisme, HIV, intifada, ébola, ne nous lâcheront pas de sitôt, bien hélas parfois. Sans compter les expressions à la mode que sont les songé, incontournable, disjoncté, etc. On verra bien ce que le filtre du temps en retiendra. ■

1. La Une, 1973-1997, *Libération*, numéro spécial, 248 p., automne 1997, Plon, Paris.
2. 10 ans, *Voir*, numéro spécial, 1996, Montréal.



dactylographe rapide MR inc.

7305, AVENUE FIELDING
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4V 1R7
TÉL. : 482-6751 • TÉLÉC. : 482-7572

- Transcription de cassettes micro, mini ou régulières ◦
- Spécialités : médical, technique, informatique, juridique ◦
- WordPerfect Word ◦

Le français au Québec : une révolution tranquille



Après les professions libérales jusque dans les années 60, puis les artistes, dans les années 70, c'est maintenant au tour des langagiers de se faire les propagateurs d'un français de qualité ici.

par Robert Dubuc, *term. a., trad. a.**

NOUS APPARTENONS à une culture qui a exceptionnellement valorisé la langue écrite, au point d'en faire presque une religion. De ce fait, le français écrit a été d'une étonnante stabilité. De la Renaissance à nos jours, le français a conservé une transparence relative. Cette stabilité a eu pour conséquence de garder accessible un patrimoine littéraire d'une très grande richesse. Elle a aussi facilité, après un hiatus de cent ans, la réintégration du Québec dans le courant de la culture francophone.

La révolution tranquille, conjuration partielle d'un traumatisme

Au début des années 1960, le français écrit au Québec est avant tout tributaire de son histoire : quatre ou cinq générations d'analphabétisme ont fait de la maîtrise de la langue écrite la caractéristique d'une très mince élite. Même après qu'on eut jeté les bases du Département de l'instruction publique, le peuple québécois et son puissant clergé demeuraient réticents à l'égard d'une généralisation de l'instruction. Maurice Duplessis avait coutume de dire : « L'instruction, c'est comme la boisson ; tout le monde ne porte pas ça. » La scolarisation de la population s'est faite très lentement. L'accès aux paliers supérieurs de l'enseignement était réservé, à quelques exceptions près, aux couches aisées.

La langue écrite, apanage d'une minorité

Le français écrit de cette période remplissait plutôt une fonction d'expression esthétique en marge des besoins fonctionnels de la société. Le français enseigné avait un caractère plutôt livresque. L'anglais était le plus souvent le véhicule des communications dans les affaires et dans le monde du travail. Le français avait une utilisation officielle assez restreinte : le français de l'État fédéral était à 99 % une langue de traduction fortement marquée par l'influence du mot à mot. La fonction publique québécoise utilisait une certaine langue de bois, résidu de calques et structures syntaxiques hybrides, et la publicité était asservie aux concepteurs et clients anglophones.

Prenant le relais des Asselins et des Buies, par ses chroniques dans *Le Devoir*, Gérard Dagenais révèle, sans ménagement, les carences de notre français. Son *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada* sera la référence normative de cette époque chez les langagiers.

Une révolution qui n'en a pas l'air

Il s'ensuit une prise de conscience qui conduit à la création d'un Office de la langue française, chargé de purifier et de mettre à jour notre français. Cette initiative est toutefois plus symbolique qu'efficace, l'Office ne disposant ni du budget ni des pouvoirs qui lui permettraient de remplir son mandat.

L'éducation fait l'objet d'une vaste réforme. L'accès au secondaire et au collégial est démocratisé. Deux grands oubliés dans cette réforme : l'enseignement du français, langue maternelle, et la formation des maîtres. Le climat dominant de démocratisation relève à l'arrière-plan l'enseignement de la langue écrite au profit de la libre expression orale. La norme linguistique se perd dans des confusions idéologiques. L'enseignement systématique de la grammaire disparaît : on applique les règles au cas par cas, sans vue d'ensemble. L'orthographe perd des plumes. Les élèves écrivent au son. L'important est qu'ils s'expriment. Le reste, croit-on, viendra par surcroît. Ceux qui écrivent : journalistes, écrivains, traducteurs, vivent un peu sur l'acquis des connaissances linguistiques dispensées par les collègues classiques ou sur les ressources d'un autodidactisme fort méritoire. Il se publie encore peu de livres, quelques dizaines de titres par année.

Pourtant le milieu langagier est en effervescence. Les traducteurs prennent l'initiative de la lutte contre l'anglicisation de la langue. Des comités de linguistique apparaissent un peu partout. Il y a chez ces professionnels de l'écriture une nette volonté d'actualiser et de recentrer notre français en prenant comme norme ce qu'on appelait alors le français international.

Les années 70 : un besoin intense d'affirmation... terminologique, légale, littéraire, identitaire

La Commission Gendron avait révélé des données inquiétantes sur le statut du français dans le monde du travail. Il fallait donc affirmer la place du français dans ce domaine par une intervention stratégique en terminologie. La francisation de la langue de travail supposait une mise à jour de notre français dans les domaines scientifiques et techniques. Les traducteurs ont joué un rôle important pour sensibiliser le public et l'État à cette nécessité. L'initiative de la création de la Banque de terminologie de l'Université de Montréal a déclenché une activité fébrile pour inventorier, créer et diffuser la terminologie française dans les divers domaines de l'activité socio-économique. La langue écrite technique a conséquemment possédé l'essentiel de ses outils terminologiques pour exprimer en français les réalités du monde contemporain.

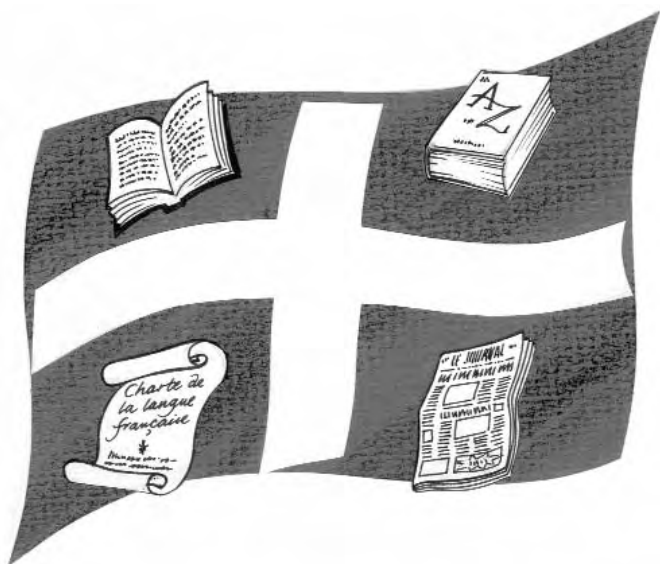
Dans le sillage de l'effervescence terminologique se dessine un besoin d'affirmer le statut du français qui trouvera son aboutissement dans la *Charte de la langue française*. Le français devient la langue officielle du Québec, et l'Office de la langue française reçoit les pouvoirs pour réaliser dans les faits cette officialisation. ►

* Le 2 décembre 1997, Robert Dubuc donnait une conférence devant la Société québécoise de la rédaction professionnelle sur l'évolution de la langue écrite au Québec. Nous en publions ici le texte en raison de son grand intérêt.

La valorisation du français a eu notamment pour conséquence de libérer la volonté d'expression de nos hommes et de nos femmes de lettres. L'édition connaît une croissance exponentielle.

Comme il fallait s'y attendre, tout ce bouillonnement pose le problème de la norme. Alors que la norme du français international s'imposait par consensus en terminologie, en littérature, le besoin d'affirmation nationale semblait difficilement conciliable avec une norme dont le centre de gravité se trouverait hors de nos frontières. Bien sûr, on ne voulait pas du joual comme norme — sauf chez certains linguistes populistes — mais on ne voulait pas non plus avoir à faire sanctionner notre pratique de l'écriture par l'Académie française. Des pressions de plus en plus fortes s'exercent pour la définition d'une norme du français québécois.

Au terme de la décennie 70, on assiste donc à une professionnalisation de l'activité langagière. La traduction et la terminologie s'enseignent à l'université. Des écoles embryonnaires de formation en communication voient le jour. Les facultés de lettres dispensent des cours de grammaire, comme partie intégrante de l'art d'écrire. L'université prend ainsi le relais de l'école pour l'enseignement poussé du français.



Lise Gascon

Une maturation en équilibre instable : étonnante vigueur de la langue écrite

Au seuil des années 80, l'échec du référendum de 1983 refroidit les ardeurs. La fièvre d'affirmation n'est plus présente. Le ralentissement de l'économie sert de prétexte aux entreprises pour ralentir et même annuler leur contribution à la francisation de la langue de travail.

La langue écrite, pourtant, prend de la vigueur. Notamment chez les littérateurs, beaucoup affichent une excellente maîtrise de leur langue. Mentionnons Gaétan Soucy, André Brochu, Sergio Kokis, Normand Chaurrette. La littérature s'affranchit du besoin d'une spécificité québécoise dans l'expression. On écrit en général dans un français qui peut se comprendre partout où la langue s'écrit et se parle. Les éditeurs recourent de plus en plus aux services de réviseurs professionnels, ce qui contribue pour une bonne part à l'amélioration de la qualité de la langue dans l'édition. Il se publie chaque année un grand nombre de titres dans tous les domaines. L'année 1994 a marqué un sommet avec 9405 titres publiés. La qualité de la langue dans ces publications est variable. Le

rôle des réviseurs est ici déterminant. Sans leur apport, la qualité de l'écriture devient précaire.

La langue des journaux quotidiens s'affermite et fait preuve d'un niveau de qualité tout compte fait fort satisfaisant. Dans le domaine de l'éducation, on commence enfin à penser à réformer l'enseignement du français, mais sans trop songer à la formation des maîtres, comme si tout ne commençait pas là.

Pour pallier les carences de l'enseignement apparaissent sur le marché d'excellents outils d'écriture, au premier rang desquels il faut signaler le *Multidictionnaire de la langue française*, de Marie-Éva de Villers, et *Le Français au bureau*, de Noëlle Guilloton. La qualité de la langue est désormais aux mains de ceux et celles qui écrivent professionnellement : traducteurs, rédacteurs et écrivains, avec le renfort des réviseurs.

La langue écrite répond à une norme implicite : le français écrit dans le monde francophone, c'est-à-dire un français qui peut se comprendre partout où le français se pratique, sans éliminer les particularismes nécessaires de vocabulaire et en faisant droit aux métaphores locales. Quant à la syntaxe et à la grammaire, elles suivent dans l'ensemble l'esprit du *Bon Usage* de Maurice Grévisse : la tradition, oui, mais évolutive. L'application mécanique de la règle fait place à une compréhension plus poussée des mécanismes grammaticaux mis au service de l'expression de la pensée.

Spécificités de notre langue écrite

La grande distinction qui marque l'évolution de la langue écrite au Québec par rapport à la langue écrite en France se situe dans la féminisation des titres et des fonctions. En France, on semble généralement réfractaire à cette évolution, qui traduit pourtant un incontestable fait de civilisation. Au Québec, les usagers de l'écrit lui ont emboîté le pas sans résistance importante. Cette évolution a eu pour corollaire l'appauvrissement de la valeur générique du masculin. La tradition grammaticale française a largement donné au masculin la valeur de caractéristique de l'espèce : l'homme, le cheval, l'hippopotame désignent l'espèce sans référence au sexe. Le féminin joue parfois ce rôle, mais d'une façon plus exceptionnelle. Ce rôle prédominant du masculin est sans doute à la racine de la règle qui veut que des référents de genres différents commandent l'accord au masculin. Le refus du masculin générique, dans certains milieux, a singulièrement compliqué les énoncés. La répétition des formes masculines et féminines est certes parfois onéreuse mais elle devient un véritable casse-tête quand elle se transpose aux pronoms et aux accords. Quant au jeu des parenthèses, il donne aux textes l'apparence de formulaires administratifs.

La définition d'une norme explicite pour le français québécois marque le pas comme en témoigne l'accueil très mitigé qu'ont reçu les deux éditions du *Dictionnaire du français québécois*. L'avenir de la langue écrite va pourtant en dépendre. Il importe donc que les professionnels de l'écriture, qui ont été les propagateurs d'un français de qualité, contribuent étroitement à la définition de cette norme. Ils sont devenus les premiers témoins de la qualité de la langue, prenant le relais des professions libérales d'autrefois, et du monde des artistes d'hier. L'avenir de la langue écrite au Québec repose en bonne partie sur leurs épaules. ■

Des cours de français à Poly également... pourquoi ?

L'université, elle aussi, pour contrer le vent de laisser-aller qui soufflait depuis les années 80, a dû renflouer les connaissances de ses étudiants... en français. L'exemple des écoles de génie.

LA PIONNIÈRE, en 1984, fut l'École Polytechnique de Montréal, qui offre depuis lors un cours d'appoint en français à ses étudiants. Longtemps la seule école de génie à accorder un crédit à ce cours de communication écrite et orale, qui est obligatoire, elle a été suivie par plusieurs, notamment l'École de Technologie supérieure, l'Université de Sherbrooke... ainsi que des écoles canadiennes, pour l'anglais... C'est après enquête auprès des employeurs et à la demande de l'organisme qui accrédite les ingénieurs à l'échelle du Canada que l'École ajoutait cette formation à ses programmes. On cherche à donner aux étudiants la possibilité de tirer le meilleur parti possible de leurs connaissances, surtout que le marché exige des ingénieurs qu'ils soient certes compétents, mais aussi autonomes. Services de soutien et secrétaires ont depuis longtemps disparu... Dès leur arrivée sur le marché du travail, d'ailleurs, les jeunes ingénieurs saisissent vite toute l'importance de pouvoir défendre leurs projets, leurs opinions. Au fil des ans, le programme a subi diverses mutations, en vue de s'adapter aux besoins et aux goûts des jeunes. Cette année, l'École se tourne vers le multimédia, tout à fait au goût du jour, donc, ce qui devrait sûrement plaire aux étudiants et de ce fait leur être encore plus utile.

L'École des HEC, elle, pour créer un climat plus propice à la formation langagière de ses apprentis gestionnaires, a créé une direction de la qualité de la communication. Ce faisant, elle s'aligne sur une tradition toujours en vigueur dans les grandes écoles européennes, tant belges que françaises... Au passage, notons le *Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise*¹, mis au point par ce groupe. Brièvement, il s'agit d'un ouvrage d'aide à la rédaction, destiné aux étudiants et aux personnes désirant améliorer leurs présentations écrites — rapport, lettre, offre de service, projet de recherche, questionnaire d'enquête, etc. Fort utile donc. Et vu la vaste gamme de sujets traités et la présentation particulièrement soignée de l'ouvrage, il intéresse un large public, y compris des professionnels de la rédaction et de la traduction.

Depuis le temps qu'on le clame, l'ordinateur, Internet, la télévision, le téléphone, la radio arriveront-ils à tuer l'écrit ? Peut-être, mais pas tout de suite. En attendant ce jour, il faut encore avoir les mots pour le dire. Les écrits restent, nous a-t-on appris. ■

S. L.



Les caméléons linguistiques

Démocratiser la compétence linguistique s'impose. Quelques réflexions sur l'enseignement du français, tant à l'université qu'au primaire et au secondaire.

UN DES RÔLES essentiels de l'école est d'accroître le répertoire linguistique des élèves afin qu'ils puissent aisément passer d'un registre à un autre et choisir celui qui est le mieux adapté à chaque situation. Dans la nouvelle ère du savoir, les caméléons linguistiques — selon la jolie métaphore de l'auteur du *Visuel*, Jean-Claude Corbeil — disposeront alors d'un atout essentiel parce que le monde qui se construit autour de nous favorise ceux qui maîtrisent les registres élevés, c'est-à-dire la forme standard de la langue.

On sait que, dans toute communauté linguistique, plusieurs usages se superposent. Ainsi selon le contexte adoptera-t-on le registre familier, celui des conversations avec les amis, les proches, de l'oral généralement; le registre courant qui caractérise les écrits, les documents administratifs, commerciaux, etc.; le registre soutenu qui s'impose dans les situations de communication formelle, dans les textes littéraires, poétiques, officiels.

Il n'est pas nécessaire d'enseigner les usages familiers puisque les élèves les connaissent depuis qu'ils ont appris à parler. Par contre, l'école a pour mission de donner accès à la langue dans sa richesse et sa complexité, de combler les besoins d'expression variés, d'offrir à tous les élèves la possibilité et la liberté de choisir leurs emplois linguistiques, car ainsi que l'écrit le grand linguiste André Martinet : « Nous mesurons jusqu'à quel point c'est la langue que nous parlons qui détermine la vision que chacun de nous a du monde. »

La maîtrise de la langue, ce n'est pas une préoccupation puriste ou élitiste, mais bien un impératif social et économique qui assure l'égalité des chances. « On peut faire confiance au bien-dire pour vaincre les inégalités culturelles de naissance », affirme fort justement Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française. La démocratisation de la compétence linguistique s'impose : l'accès aux registres valorisés de la langue devrait être un droit pour tous.

Au cours des deux dernières décennies, les didacticiens du français ont privilégié le point de vue descriptif des linguistes et ils ont remis en question l'enseignement systématique de la grammaire normative. Dans bien des classes, la grammaire a été effectivement mise de côté. Fort heureusement, certains établissements, certains enseignants ont défié la consigne pour montrer à leurs élèves presque clandestinement les règles du bon usage. Il faut remettre à l'honneur l'enseignement systématique de la grammaire au primaire et au secondaire. ■

M.-É. de V.

1. Marie Malo, 322 p., 1996, Québec-Amérique.

La mélodie change aussi

L'ami d'Antoine adore le chocolat. Dans cette jolie phrase, il y aura deux, trois ou quatre syllabes accentuées selon le locuteur. Chez les commentateurs de la télévision et de la radio, notamment, on perçoit bien l'évolution de l'intonation. Nous vous présentons ici quelques notions de la grammaire prosodique, de la mélodie, et vous verrez que l'intonation est aussi une marque sociale.

par Philippe Martin



Mélodie des actualités

La voix de grand-papa

Lorsque, à la télévision ou ailleurs, on se retrouve spectateur d'un film d'actualité ancien, on est surpris, ou charmé, par l'apparence désuète non seulement du décor, de la manière de traiter le sujet, de la qualité technique parfois médiocre du film, mais aussi de la voix du commentateur, bien différente de ce qu'elle peut être aujourd'hui, que ce soit au Québec ou en France. À l'évidence, les voix ont changé avec le style du commentaire, avec la présentation de l'information, avec le cadrage des images. Cette évolution, intuitivement si perceptible, marque surtout les commentaires d'actualités, apparaissant dans les salles de cinéma jusqu'à la fin des années 60, pour être remplacés par les informations télévisées. Si de tels changements ont également eu lieu pour les autres styles de voix, spontanées ou faussement spontanées telles que celles des films de fiction, le changement est particulièrement frappant dans le commentaire d'actualité et dans l'information télévisée.

C'est la voix qui fait le moine

En fait, le locuteur, professionnel dont la voix est l'instrument de travail, opère une véritable prise en charge dans la manière de prononcer les mots du discours, et plus particulièrement dans la façon d'intoner la phrase, c'est-à-dire dans la manière d'y associer une musique, une évolution de tons musicaux qui donnent à chaque syllabe une hauteur particulière. Autrement dit, la prise en charge de celui qui parle, son entrée en scène dans son activité professionnelle, celle de commenter des actualités filmées, est marquée consciemment, non seulement par l'utilisation de mots particuliers qui le situent dans sa sphère professionnelle, mais aussi par son intonation, sa manière particulière de rythmer les phrases, d'en accentuer certaines syllabes et d'en désaccentuer d'autres, de réaliser par des changements de hauteur musicale une musique spécifique qui est marquante de son activité.

Il en va de même dans beaucoup de professions utilisant la voix. Ainsi, le commentateur sportif a un style bien à lui, dont l'intonation se reconnaît même en l'absence de toute compréhension des mots prononcés. Le conférencier scientifique aura la sienne, l'enseignant télévisuel une autre. Chacun est conscient des marques spécifiques pertinentes de l'activité concernée et les réalisera pour bien marquer, par des indices disséminés dans le discours, son appartenance indiscutable à la profession.

Philippe Martin, docteur ès sciences, docteur en linguistique, est professeur au Département d'Études françaises de l'Université de Toronto. Il a publié de nombreux articles sur la phonologie et la phonétique de l'intonation ainsi que sur le traitement du signal de parole. Il a également conçu et réalisé de nombreux systèmes électroniques et logiciels pour l'analyse acoustique instrumentale de la parole. Pour en savoir davantage, voir les sites Web : <http://www.french.chass.utoronto.ca/linguistique/prosodie/pmartin/> et <http://www.winpitch.com>



Photo : Leo Araujo

La mélodie de la phrase

Parlez-moi sur ce ton

Lorsque nous parlons, lorsque nous lisons, même silencieusement, nos syllabes prononcées les unes après les autres sont toujours accompagnées d'une variation de hauteur mélodique qui constitue une véritable « musique de la phrase ». Musique que l'on sait intuitivement particulière à chaque langue, et parfois à chaque variété de langue, puisqu'on peut bien souvent en identifier l'origine sans nécessairement comprendre les mots. Cette musique de la phrase module les syllabes successives par leur intensité, leur durée plus ou moins longue, et surtout par une variation de hauteur mélodique. Pour des langues comme le français, cette variation n'est pas comparable à celle d'un instrument de musique, qui génère des hauteurs statiques au gré des notes inscrites dans la partition, mais au contraire par une variation de note musicale à l'endroit d'une même syllabe. C'est du reste tout l'art et la difficulté du chant que de prononcer les voyelles avec un ton musical statique, tel que l'accompagnement ou la ligne musicale le définit.

Grammaire de l'intonation

Les variations de hauteur sur les syllabes successives ne sont pas dues au hasard. Un ensemble de règles simples permettent d'en prédire les évolutions pour une phrase donnée, règles s'appliquant essentiellement aux syllabes les plus perceptivement proéminentes, les plus audibles de la phrase, c'est-à-dire aux syllabes accentuées. Ces syllabes correspondent généralement aux accents dits lexicaux des mots. Ainsi, dans *l'ami d'Antoine adore le chocolat*, une syllabe est obligatoirement accentuée, celle qui termine le mot *chocolat*, alors que les dernières syllabes prononcées de *ami*, *Antoine* et *adore* sont accentuables, c'est-à-dire susceptibles d'être accentuées, sans que cela soit obligatoire. Il s'agit là d'une particularité du français, que ne partagent pas l'anglais ou l'italien par exemple, pour lesquels l'accent lexical doit obligatoirement être réalisé.

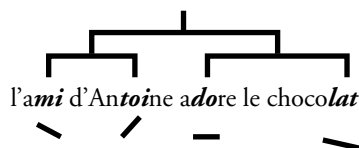
Si l'on suppose que quatre syllabes, soulignées dans l'exemple *l'ami d'Antoine adore le chocolat*, sont accentuées, la régularité observée dans le mouvement mélodique à l'endroit de ces quatre syllabes est significative : la première syllabe accentuée, le *mi* de *ami* présentera une variation mélodique descendante, la deuxième, celle de *toi* dans *Antoine*, une variation montante, l'avant dernière, *do* dans *adore*, un mouvement mélodique neutralisé. La dernière, *lat* dans *chocolat*, une mélodie faiblement descendante et de plus grande durée que les trois premières.

Schématiquement, l'intonation de l'exemple, réduite aux seules syllabes accentuées est donc :

l'ami d'Antoine adore le chocolat



On peut dire que les accents mélodiques ci-dessus ne font rien d'autre que signifier que les syllabes successives de *l'ami* et de *d'Antoine* forme un groupe prosodique, que *adore* et *le chocolat* en forment un autre, et que les deux groupes ainsi créés sont réunis pour constituer l'intonation de la phrase entière. Ces regroupements successifs se représentent graphiquement ainsi :

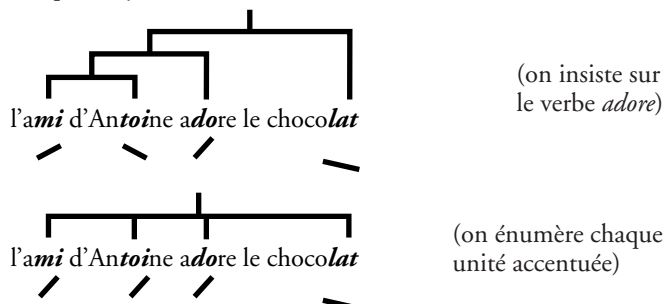


Indépendantes et associées

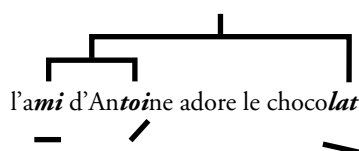
Un aspect intéressant, qui a passablement obscurci les recherches, vient de ce que les structures prosodiques et syntaxiques ne se correspondent pas nécessairement comme dans notre exemple. D'une part, le nombre de mots prosodiques peut varier selon les locuteurs qui sont libres d'accentuer ou non un mot, et donc de modifier le nombre d'unités prosodiques regroupés dans la structure, de l'autre les regroupements des unités ainsi définies peuvent très bien ne pas correspondre aux regroupements syntaxiques. Ce n'est que dans des cas particuliers, où la syntaxe est absente (numéros de téléphone, table de multiplication, énoncés ambigus), ou dans un style de lecture qui privilégie la correspondance intonation-syntaxe que la convergence se manifesterait nécessairement.

Sans aller dans les détails, retenons que l'adéquation de la mélodie de la phrase à son organisation syntaxique n'est qu'une possibilité parmi d'autres, possibilité révélée le plus souvent dans l'intonation de la phrase lue. Pour notre exemple, voici des variations d'intonation possibles pour lesquelles une structure prosodique différente de la structure syntaxique serait réalisée :

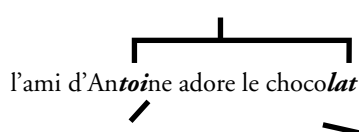
- avec quatre syllabes accentuées :



- avec trois syllabes accentuées :



- avec deux syllabes accentuées :



Chaque réalisation entraîne des bouleversements rythmiques, tendant à rééquilibrer les durées de prononciations des groupes aux nombres de syllabes différents. Ainsi, les quatre syllabes de *l'ami d'Antoine* seront prononcées plus lentement que les syllabes de *adore le chocolat*, au nombre de six.

Politique de la mélodie — mélodie de la politique

On le voit, le nombre de possibilités est grand et, on le verra un peu plus loin, le choix de solutions peut caractériser un style. Rendre la prosodie similaire à la syntaxe participe du choix du locuteur. L'adéquation de l'intonation à la syntaxe, parce qu'elle rappelle l'apprentissage de la lecture à l'école, et aussi parce qu'elle soumet la façon dont on dit (l'intonation) par rapport à ce qui est dit (la syntaxe), ce qui place le sujet parlant dans un rapport de soumission à l'écrit lu. Par contre, la dissociation prosodie-syntaxe, dans le respect des règles de fonctionnement (la grammaticale) de l'une et de l'autre, met le locuteur dans une situation d'indépendance relative par rapport à ce qui est dit.

Langage et institution sociale

Langue vivante

Tout comme le code civil ou le code de la route, le langage est une institution sociale. Comme les autres codes qui régissent les activités humaines, le système linguistique est réglé par des dictionnaires, des grammaires, des recueils de règles de prononciation et d'orthographe en tous genres, etc. Tout comme les autres institutions, la langue évolue, par de nombreux aller-retour entre les changements proposés (ou exigés) par des groupes sociaux dominants et la mise en grammaire par les gardiens du code linguistique. Plus la communauté linguistique est grande et diversifiée géographiquement, plus les grammaires seront appelées en renfort pour conserver l'orthodoxie et éviter les dérives. Et tout comme les autres institutions, la langue s'acquiert au travers de l'entourage familial et du système scolaire, les deux concourant à assurer une transmission satisfaisante du fonctionnement de l'institution.

Langue changeante

Aussi, l'immense majorité des changements linguistiques, pour le français par exemple, seront ceux dont les gardiens de la normalité ne se préoccupent pas (encore). Les dictionnaires ne comportent que des listes de mots d'usage « autorisé » par l'institution, et non de mots non encore existants. Libre à la communauté linguistique d'en créer, avec plus ou moins de succès, sur le « marché linguistique » que constitue la communauté d'utilisateurs de la langue. De cette façon, les consommateurs seront libres d'employer ou non les nouvelles entrées lexicales, d'autant que cette utilisation est gratuite et n'est soumise à aucun droit d'auteur. Du moins en apparence...

De même, si certaines prononciations sont dûment consignées dans des dictionnaires de prononciation, les communautés linguistiques ne se privent pas de profiter du (peu) de liberté qui leur reste. L'exemple des changements de prononciations du [r] à Montréal au cours des 50 dernières années est particulièrement révélateur. Rien en effet ne spécifie la prononciation du phonème [r] dans le dictionnaire, dont les variantes deviennent de ce fait libres vis-à-vis de l'institution (c'est-à-dire que l'on continuera à parler français, à être compris, donc à se conformer à l'institution, en choisissant n'importe quelle variété de [r]). Les réalisations de ce son, roulé, apical ou uvulaire (rétroflexe est la marque du [r] de l'anglais) — cette terminologie caractérisant le geste articulatoire —, seront alors liées à des facteurs non institutionnels, comme l'origine géographique du producteur du son, son âge, le groupe social auquel il veut indiquer son appartenance, etc. En effet, la substitution d'une variété de [r] à une autre ne provoque pas de changement de sens, mais elle « habille » son locuteur d'un indice spécifique qui le révèle aux oreilles des autres.

Intonation changeante

De ce point de vue, l'intonation de la phrase apparaît comme particulièrement susceptible de changements, puisque rien ou presque ne la décrit, donc ne l'impose, dans l'ensemble des grammaires. Tout au plus voit-on, dans des livres d'enseignement du code linguistique, quelques vagues indications sur la manière de poser une question en élevant la voix en fin de phrase, considération d'ailleurs universelle qui n'est en rien propre au français. L'intonation dont il s'agit ici n'est pas non plus liée à l'émotion ni à l'attitude du locuteur, qui se traduisent certes dans la prosodie de la phrase, et singulièrement dans la réalisation mélodique des syllabes accentuées, mais qui laissent inchangés les mouvements prosodiques grammaticaux.

Ce qui peut alors évoluer dans l'intonation considérée sous l'angle grammatical, ce sont deux choses au moins :

- la relation prosodie-syntaxe : le locuteur peut ou non faire correspondre sa prosodie avec la syntaxe de la phrase ;
- les réalisations particulières des marques prosodiques : un même contour « montant » (c'est sa caractéristique phonologique) peut être montant de différentes manières. Il peut monter puis être plat en fin de parcours, monter rapidement puis plus lentement vers la fin de la syllabe, etc. L'important est qu'il se différencie des autres contours placés ailleurs dans la structure prosodique.

Archéologie de l'intonation

Les vieilles actualités dans le grenier

L'étude des changements de voix, et singulièrement celle de l'intonation, est un art difficile, du fait bien sûr de la rareté relative des enregistrements antérieurs aux années 30, et aussi du fait de leur mauvaise qualité technique qui en rend ou en rendait l'analyse acoustique difficile et hasardeuse. À titre d'exemple, citons ici deux caractéristiques des enregistrements de commentaires d'actualités des années 60. La première concerne le rapport entre les deux organisations prosodique et syntaxique de la phrase de commentaire, qui est très vraisemblablement lue. La seconde, les réalisations phonétiques des accents mélodiques dits de premiers niveaux, qui terminent les unités prosodiques les plus importantes de la phrase.

Les données proviennent des actualités Pathé de 1963 et 1998 ; elles ont été comparées avec celles relatives à des actualités françaises de 1944 (avant et après le débarquement du 6 juin), ainsi que des commentaires de journaux télévisés français de 1998. Les observations expérimentales, obtenues à l'aide d'un logiciel de visualisation des courbes mélodiques font apparaître les points suivants.

1. Depuis 30 ans, la prosodie de la phrase (c'est-à-dire la structure prosodique) correspond de moins en moins à la syntaxe. Le lecteur de commentaire s'est libéré du carcan syntaxique, en fait du carcan acquis lors de l'acquisition de l'intonation de la lecture faite dans le système scolaire.

2. Les réalisations phonétiques des mélodies d'accent principaux (ceux qui terminent les groupes les plus importants dans la phrase) ont changé : au lieu d'être montant-plats, ils sont devenus plus simples.

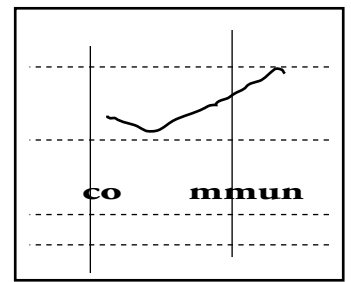
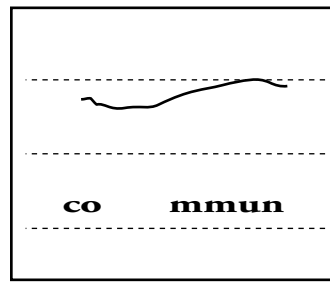
3. En échange, d'autres syllabes sont maintenant plus souvent accentuées : la première syllabe (accent « didactique » caractéristique des journalistes de télévision en France).

Courbes changeantes

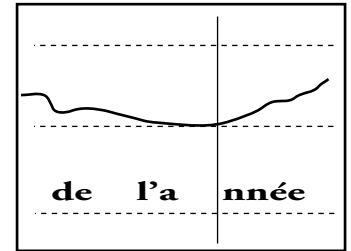
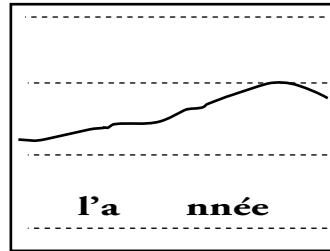
Examinons le cas numéro 2. Les tracés expérimentaux font apparaître clairement ces différences. Ces courbes réalisent des contours dits « de premier niveau » ou de « continuation majeure », et caractérisent les syllabes accentuées finales des groupes les plus importants de la phrase.

1963

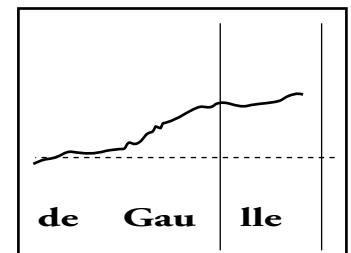
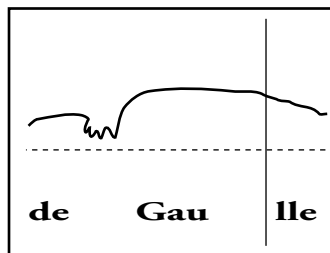
1998



Les problèmes agricoles au sein du marché commun



Les mariés de l'année



Le général de Gaulle

D'une certaine manière, les modulations type 1963 rappellent des états plus anciens. Des tracés effectués sur des actualités de 1932 font apparaître de très nombreuses réalisations d'un accent lexical (l'accent dit « tonique ») sur l'avant-dernière syllabe et non sur la dernière comme c'est le cas aujourd'hui en français parisien.

Interprétations

Quoiqu'il ne puisse s'agir que d'hypothèses, les trois points d'évolution susmentionnés peuvent s'interpréter tous dans le même sens. De 1963 à 1998, le journaliste commentateur est sans conteste plus libre, ou du moins il se considère comme tel. Sa prosodie sera donc moins stéréotypée dans sa relation avec la structure syntaxique de la phrase. Elle pourra s'en différencier de plus en plus, dans la limite des contraintes imposées par la grammaire prosodique du français. On accentuera un grand nombre de syllabes initiales, jusqu'à la caricature, on s'efforcera de s'éloigner de l'intonation de la lecture en réalisant des structures prosodiques les plus éloignées possibles de la syntaxe.

La place de l'accent tonique a également évolué au cours de ce siècle, qui s'est ancré plus franchement sur la dernière syllabe du mot, encore que des résistances apparaissent sporadiquement par l'adjonction (chez les Parisiens de moins de 20 ans par exemple) d'une syllabe supplémentaire à l'aide d'un E muet (type « bonjour » prononcé « bonjoure » avec accent sur *jou*). La réalisation mélodique de l'accent de forme montant-plat a disparu au profit de montées plus franches, comme le révèlent les courbes expérimentales. ■



« Tempête dans un encrier » ou les vicissitudes d'une réforme de l'orthographe !

La réforme de l'orthographe allemande a fait couler beaucoup d'encre des plumes des écrivains qui se sont senti — bien tardivement leur reprochent les réformateurs — investis d'une mission salvatrice. Un débat d'universitaires et d'intellectuels, explique un traducteur, grand amateur de la langue allemande.

par Didier Lafond

CETTE RÉFORME de l'orthographe était planifiée depuis 40 ans; une commission officielle y a travaillé pendant 10 ans et le 1^{er} août 1998 la réforme entrera en vigueur en Allemagne. « C'est la faute à George Orwell ! », écrit le *Spiegel* du 14 octobre 1996 dont la couverture présente une caricature de Günter Grass — l'écrivain le plus dérangeant, le plus contestataire de la littérature allemande d'après 1945 — menant un groupe d'insurgés dans la tradition des barricades de 1848.

C'est le fils d'un professeur d'allemand de Bavière, M. Denk, qui est à l'origine de la rébellion des poètes et des écrivains. Après avoir lu *1984* et troublé par la double pensée et la « novolange », il demanda à son père de faire quelque chose. M. Denk partit alors en campagne à la Foire du Livre de Francfort où il distribua 5 000 tracts appelant à la révolte contre « les terroristes de l'orthographe ». Une agence d'information croyait même qu'il s'agissait d'un canular; en effet, ironie de la campagne des bien-pensants, M. Denk pourrait se traduire par Monsieur le Penseur.

Avec Enzensberger, Günter Grass, Patrick Süskind...

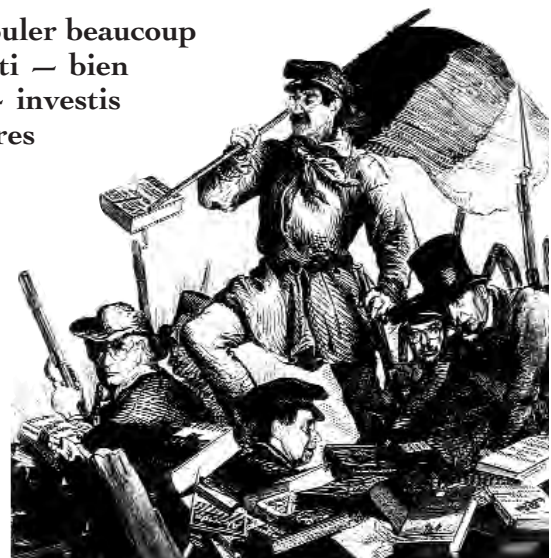
Plus de 300 représentants de la vie intellectuelle allemande, des sommités telles que le philosophe Hans Magnus Enzensberger, le chef de file du mouvement, Günter Grass, Patrick Süskind, et bien d'autres, ont alors signé la « déclaration » de Francfort qui revendiquait la suppression de la Réforme. Enzensberger refuse de se soumettre aux règles arbitraires arrêtées par des ronds-de-cuir et proclame que les vrais « garants » de la langue sont les écrivains. Selon lui, ces règles ne sont que des « actions de compensation destinées à cacher l'impuissance culturelle du pays ».

En Allemagne, ce sont les ministères de la culture réunis en commission qui statuent en matière d'orthographe. Mais, après une réforme en 1955 (déjà!), qui a tourné court, ils ont passé la plume au comité de rédaction du Duden, l'équivalent allemand du Robert, qui à chaque édition codifie ce qui se dit et ne se dit pas. En cas de doute, appliquez les recommandations du Duden, répète-t-on à satiété.

En avant, les « fans de la minuscule » !

Depuis 1955, les réformateurs ne cessent de préconiser la modernisation et la simplification de l'orthographe, les plus radicaux proposant notamment de supprimer totalement les majuscules des substantifs, ce signe distinctif de la langue allemande. Je dois avouer qu'une telle mesure me contrarierait fort, cela bouleverserait ma perception visuelle d'un texte. En effet, l'écriture en majuscules confère à un texte une certaine harmonie, l'orne de

Didier Lafond est traducteur technique et juridique allemand-français. Il a exercé pendant 10 ans à Freiburg im Breisgau. Il vit à Montréal depuis mai 1997.



césures spatiales si je peux me permettre de parler de « spatialisation » des caractères d'imprimerie. Ces réformateurs extrémistes, appelés sympathiquement les « fans de la minuscule » pensaient voir l'orthographe allemande se joindre aux mouvements d'émancipation de 1968! Les modérés et tous ceux qui s'inscrivent dans un mouvement d'évolution naturelle historique de la langue désamorçèrent vite le tonneau de poudre.

Une simplification certaine

- Une plus grande unification dans les expressions composées : est acceptée maintenant la transcription détachée, par exemple, *Rad fahren* au lieu de *radfahren* (ancienne orthographe). Une mesure qui va dans le sens de la logique.

- Une plus grande liberté dans la ponctuation (un sacrilège selon les puristes).

- Le *Ess Zett* (ß) est remplacé par deux « s » après une voyelle brève : *der Fluss* au lieu de *der Fluß*.

- Ajustement de certains substantifs en fonction de la racine : *der As* devient *der Ass*, à cause de la forme au génitif *des Asses*. Ce point de la réforme, entre bien d'autres, suscite l'ironie ou la colère des contestataires accusant d'entretenir l'analphabétisme.

- Une règle logique concernant les mots composés mais qui a plus un caractère esthétique, à savoir la conservation de trois lettres semblables dans un mot composé. L'exemple classique étant *Schiffahrt* (croisière), composé de *Schiff* (bateau) et de *Fahrt* (voyage); auparavant l'orthographe était allégée, on écrivait *Schiffahrt*. Il en va de même pour les îles Hawaïi : *die Hawaiiinseln*.

- La règle la plus controversée est celle qui concerne la transcription des mots étrangers (le ph de phon, phot, graph pouvant être remplacé par un « f », par exemple, *Delfin* ou *Delphin* (le dauphin).

Les mots empruntés de l'anglais se sont vu accorder une grande liberté : vous pouvez écrire *Chewinggum* ou *Chewing-Gum*, *Happyend* ou *Happy End*, *Airconditioning* ou *Air-Conditioning*.

En résumé, le ß doit en grande partie disparaître, ainsi que 41 règles de ponctuation auxquelles s'ajoutent une centaine de règles orthographiques. Ce qui alimente le courroux des opposants, c'est la double graphie : *Panther* (orthographe traditionnelle) ou

bien *Panter* (orthographe modernisée). Pourquoi introduire et autoriser deux variantes, ironisent-ils?

Même Goethe prend parti!

Hilmar Hoffmann, le président des Instituts Goethe s'en réfère au grand écrivain et déclare que ce dernier n'aurait jamais accepté une telle ineptie. Or, Goethe lui-même a écrit : « La manière dont tel ou tel mot est écrit est de peu d'importance; ce qui est essentiel, c'est que le lecteur comprenne ce que l'on veut dire! »

Dieter Zimmer, linguiste et sociologue chroniqueur au journal *Die Zeit*, aborde la question d'une manière moins passionnée et plus analytique; il considère que cette réforme n'est pas un chamboulement total de la langue mais plutôt un ensemble de mesures de simplification modernisant la langue. En réponse aux fauteurs de trouble, il allègue que même les professionnels de la langue ne maîtrisent pas dans le détail les recommandations du Duden.

Quant à moi, j'ai signé la déclaration de Francfort qui circulait dans le bureau de traduction où je travaillais en Allemagne. Tous mes collègues allemands ont réagi avec passion, sentant confusément une menace pour leur intégrité linguistique. À l'exception de petits résumés édités par le comité de rédaction du Duden, nous n'avions pas approfondi la réflexion. Mais avec un peu de recul, je pense que les esprits ont été impressionnés par une campagne menée par les intellectuels — qui oserait réfuter leurs arguments si bien formulés? — très fortement médiatisée.

L'orthographe allemande, que d'encre!

Rarement réforme aura autant soulevé les passions en Allemagne que celle de l'orthographe. Un second point de vue, celui d'un conseiller pédagogique pour l'allemand en Belgique.

par *Heinrich Wagener*

EN OCTOBRE 1996, l'hebdomadaire *Der Spiegel* a consacré un éditorial à la réforme de l'orthographe sous le titre « Réforme débile, Sauvez la langue allemande ». Et la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) de publier toute une série d'articles pour faire le procès d'une réforme que divers commentateurs spécialisés qualifient d'ores et déjà d'avortée.

D'un côté, il est tout à fait naturel que la première réforme après presque cent ans — la dernière remonte à 1901 — suscite de vives réactions, voire invite à la polémique. D'un autre côté, tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'il s'agit d'une réformette qui ne changera pratiquement rien à « l'aspect » de la langue allemande. Comme le feuilletoniste Peter Ingenday le notait dans la FAZ du 28 août 1996 : « Il est vrai que la montagne a accouché d'une souris. Mais à la regarder de plus près, son ossature s'avère très compliquée. » Voilà peut-être pourquoi une période transitoire de sept ans a été prévue. Durant celle-ci, les deux graphies cohabiteront. À l'école, les professeurs seront censés corriger les anciennes formes modifiées par la réforme, sans toutefois les compter comme fautes.

Au niveau élémentaire ou moyen du système éducatif, les nouvelles règles simplifient l'orthographe en y insufflant un peu plus de logique. Ceux qui apprennent l'allemand comme langue étrangère devraient aussi en retirer un certain profit. À l'échelon plus avancé de l'autochtone désireux de manier la langue avec adresse,

Après avoir constitué un dossier pour cet article, je me rallie aux arguments de Dieter Zimmer, qui considère que l'orthographe n'est pas un bien culturel figé et que la langue allemande a évolué au cours de l'histoire sans pour autant se désagréger. Il en va de même pour cette réforme. Certains articles de la presse allemande mentionnent en bas de page qu'ils ont été rédigés conformément aux nouvelles règles, j'avoue que je n'avais pas remarqué.

En conclusion, je vous rapporte l'exemple paru dans la revue *Aviso*, l'organe officiel du ministère de la Culture qui compare trois versions d'un poème de Goethe, tiré du *Westoeslicher Diwan*, qui a été si souvent évoqué et pris à témoin au cours de cette campagne. La nouvelle version, conforme aux nouvelles règles, ne présente que 15 divergences (dont sept fois le fameux ß) par rapport à la version originale de l'auteur, alors que la version classique de 1972 affiche 28 divergences par rapport au manuscrit de 1814. L'auteur conclut : « Alors vivons-nous la fin de la culture, la mort de l'écrit et devons-nous mettre au pilori toutes nos bibliothèques? »

Lorsque vous irez en Allemagne, restez philosophe — pardon philosofe — et si vous engagez un *Smalltalk* ou un *Small Talk* avec votre voisin de table, avant de le prier de vous passer la *Mayonnaise* ou la *Majonäse*, demandez-lui s'il est réformiste ou traditionaliste! ■



les choses se compliquent. Les excellents manuels, qui sont conçus pour mettre les nouvelles règles en pratique et n'entrent pas dans le jeu de la polémique, ne cessent de constater qu'il faudra recourir au dictionnaire autant que par le passé, surtout pour l'emploi des majuscules et la graphie en un ou deux mots.

Si la lecture des textes rédigés selon les nouvelles règles ne révèle quasiment pas de changements, une chose saute aux yeux : le remplacement de la lettre « sz » par « ss » après toutes les voyelles courtes. Pour les étudiants étrangers, cela constitue un allègement dans la mesure où la graphie indique désormais comment prononcer la voyelle (comparez l'ancienne orthographe : Fuß/Fluß; er haßt/er fraß). Selon Friedrich Denk, un des plus célèbres critiques des nouvelles règles, la réforme ne touche que 0,4 pour cent de la graphie, un chiffre ramené à 0,05 pour cent à peine en faisant abstraction de la transformation du « sz » en « ss ».

Changer pour simplifier

Plusieurs des changements devraient cependant faciliter le maniement de l'orthographe.

- Dans les mots composés, toutes les lettres sont désormais conservées. Le célèbre *Fetttropfen* qui s'écrivait déjà avec trois « t » puisque le troisième t était suivi d'une consonne, est rejoint par *Schiffahrt*, *Teeei*, *Betttuch*, *Wettturnen*... Dans tous ces cas, il demeure également possible d'écrire *Wett-Turnen*, etc., ce qui ne rend pas seulement la graphie plus élégante mais facilite aussi le déchiffrement des composés. ►

Heinrich Wagener est conseiller pédagogique pour la langue allemande en Belgique.

• Certains mots s'écrivent dorénavant comme ceux dont ils sont dérivés : on écrira *nummerieren* (au lieu de *numerieren*) à cause de *Nummer*, *der Tipp* à cause de *tippen*, etc.

• Certains mots étrangers auront une variante qui correspond mieux à la graphie allemande. *Porte-monnaie* coexistera désormais avec *Portmonee*, *Phantasie* avec *Fantasie* et bien d'autres. Ces changements ne touchent cependant pas le vocabulaire érudit, comme *Sphäre*, *Philosoph*, etc.

• Les adjectifs faisant partie d'une expression idiomatique introduite par une préposition ou un article sont considérés comme noms et s'écrivent donc avec une majuscule, comme *im Großen und Ganzen* (*grosso modo*). Les noms des langues suivant une préposition comme *auf Deutsch*, *in Französisch* prennent également une capitale à l'instar des références aux personnes qui fonctionnent par paire : *Jung und Alt* (jeunes et vieux), *Arm und Reich* (pauvres et riches). La tendance semble claire : la catégorie des mots considérés comme substantifs s'étend.

• Changement notable, la séparation de bon nombre d'unités lexicales qui s'écrivaient en un mot. Tous les verbes formés par deux infinitifs ou dont le premier élément est un participe passé comptent comme deux lexèmes indépendants : *spazierengehen* devient *spazieren gehen*. D'après le principe selon lequel les composés sont plutôt l'exception et les mots séparés la règle, les anciennes unités lexicales liant un participe présent à un nom comme *metallverarbeitend* présenteront la graphie à deux mots, soit *Metall verarbeitend*.

• La césure des mots est devenue beaucoup plus aisée. Dorénavant, on peut couper *s/t* (*Küs-te*), ainsi qu'après la première voyelle (*A-bend*), et il est permis de couper les mots d'origine étrangère (surtout grecque) selon les syllabes articulées et non plus d'après leur étymologie : ainsi *Päd-ago-gik* peut devenir *Pä-da-go-gik*, *par-al-lel* admet la variante *pa-ral-lel*, etc.

• Enfin, quatre modifications des règles complexes de la ponctuation : a) il n'est plus nécessaire de mettre une virgule avant *und* et *oder* (et huit autres conjonctions) quand elles relient des principales; b) la virgule peut être omise devant les infinitifs élaborés; c) si une phrase complète suit le signe deux-points, la première lettre est toujours une majuscule; d) enfin, pour l'insertion du discours direct dans une phrase, si la phrase continue après la citation, il faut désormais mettre une virgule qui met en relief les deux parties différentes de la phrase complexe.

Il serait difficile, dans le cadre de ce bref tour d'horizon, d'évaluer les avantages et les inconvénients de la réforme. Aussi nous limiterons-nous à signaler que le principal reproche des critiques réside dans le manque de cohérence et de logique. Comme tous les

experts prônaient l'utilisation des majuscules à l'image des autres langues européennes — une voie politiquement impraticable vu l'attachement des Allemands à cette spécificité — il est difficile de comprendre que les réformateurs n'aient pas opté pour un emploi accru des minuscules.

Une règle de tolérance et de liberté

Quel meilleur exemple pour illustrer les questions soulevées par la réforme que le mot *wiedervereinigt*. Est-ce que l'Allemagne de 1998 est un *wieder vereinigt* ou un *wiedervereinigt* Land? Comme, en 1989, le slogan forgé par Willi Brandt était « joindre ce qui appartient ensemble », la tendance actuelle consiste à privilégier la deuxième forme. Mais force est également de reconnaître que ce qui a été réuni ne correspond plus à ce qui était, un argument qui justifierait la graphie en deux mots. Puisse consolation dans l'idée maîtresse de la réforme qui — dans le tollé général — a malheureusement été perdue de vue, à savoir la règle de tolérance. En prévoyant des centaines de variantes, la nouvelle orthographe offre une liberté inégalée aux utilisateurs de la langue. Et en soulignant le caractère complexe de chaque système orthographique, les réformateurs découragent, avec une intelligence hors pair, l'identification d'une graphie plus ou moins parfaite. Cet appel à la tolérance n'est pas une invitation à l'abdication, mais un appel à juger le maniement des règles à leur juste valeur.

Que deviendra la réforme ?

Alors que les nouvelles règles ont déjà été introduites ou le seront à partir de l'automne dans la plupart des écoles, certains Länder (comme la Saxe et la Basse-Saxe) préfèrent surseoir à leur application. La raison réside dans la saisine du Conseil constitutionnel de Karlsruhe sur le (non-)respect de la procédure légale. La mêlée que le verdict de la cour suprême pourrait susciter et qui engagerait les partis politiques, les Länder et le gouvernement fédéral donnerait à coup sûr un perdant : moins la réforme que l'unité de l'orthographe allemande. Dans le pire des cas, la réforme échouera à force de s'essouffler, son échec « à terme » (selon les instances impliquées) semant confusion et désarroi. Si les juges de Karlsruhe venaient à reconnaître à l'État fédéral le droit de légiférer en matière de graphie, il ne fait pas de doute que la commission intergouvernementale auprès de l'Institut pour la langue allemande de Mannheim se verrait contrainte d'apporter moult modifications à des règles qui pèchent trop souvent par leur incohérence.

L'essentiel ne réside pas dans les capitales. De Bonn à Berlin, la première lettre demeure majuscule. La réforme de l'orthographe n'y changera rien. ■



Veillez m'abonner à **Circuit**, magazine d'information sur la langue et la communication (un an, 4 numéros : 35 \$ toutes taxes comprises, extérieur du Canada : 40 \$). Chèque ou mandat à l'ordre de « *Circuit* OTIAQ »

nom _____

adresse _____

code postal _____

signature _____

date _____

Circuit

Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec
2021, rue Union, bureau 1108, Montréal (Québec) H3A 2S9 Canada

Catalán o la voluntad de resistencia

El catalán es un buen ejemplo de lengua cuya evolución está estrechamente vinculada a los cambios políticos, económicos y sociales. La nueva *Ley de Política Lingüística* aprobada al final de enero por el Parlamento autonómico de Cataluña constituye un nuevo elemento de esta evolución.

por Victòria Ricart i Delgà

EL DÍA 29 de enero de 1998, el Parlamento autonómico de Cataluña aprobó la nueva *Ley de Política Lingüística*, que venía a substituir la *Ley de normalización* de 1983. El nuevo texto legislativo confirmaba la voluntad del gobierno y del pueblo de Cataluña de continuar el proceso de recuperación del idioma propio de la comunidad para su pleno uso social, cultural e institucional. Aunque la valoración que se hace de la nueva ley es distinta según los sectores implicados (demasiado avanzada para algunos, tímida en exceso para otros), no hay duda de que se trata de un nuevo episodio que cabe inscribir en la larga historia con la que cuenta el catalán, quizás una de las lenguas más intrínsecamente unidas a los avatares históricos de su pueblo y, también, el símbolo de identificación más intenso de su gente. En los Países catalanes no sólo se habla *en* catalán, sino que se habla *del* catalán; el idioma es objeto habitual de estudios y polémicas, y tema frecuente en la conversación común. En todo catalán hay un lingüista que indaga sobre su lengua, corrige sus expresiones orales equivocadas y se interesa por las cuestiones gramaticales como pocos hablantes de otros idiomas hacen. Pero hoy, el catalanohablante es algo más: es, sobre todo, una persona preocupada por el futuro histórico de su lengua y, en consecuencia, un defensor de su herencia lingüística y nacional. La historia lo ha convertido en un hablante en cierto modo atípico, por su cualidad de eterno aspirante a una normalización social y cultural que no acaba de llegar nunca. Sin embargo, no hay nada especial en el catalán: se trata de una lengua como todas, con iguales aspiraciones que todas y con el único sueño de poder desenvolverse como todas.

Un poco de historia

El catalán es fruto de la evolución del latín aportado por la colonización romana en la zona nordeste de la península ibérica. Conserva escasos elementos del substrato anterior a la latinización; básicamente, se trata de elementos de carácter vasco-ibérico. Sobre esta base actuarán las posteriores influencias del superstrato visigótico y árabe. Es posible que el paso del latín a la lengua romance se realizase hacia los siglos VIII y IX, pero los primeros documentos escritos en catalán son textos jurídicos, religiosos y mercantiles de la segunda mitad del XII. Cabe esperar al XIII para hallar al primer escritor catalán, el mallorquín Ramon Llull, considerado el creador de la prosa literaria.

Las guerras contra la invasión árabe y la expansión militar y comercial de catalanes, valencianos y aragoneses a través del Mediterráneo ocupan los siglos VIII al XV. Fruto de esta época es el conjunto historiográfico de *Las cuatro grandes crónicas*, donde se narran los principales hechos de la monarquía catalano-aragonesa desde Jaume I hasta Pere el Cerimoniós. En el siglo XV la literatura catalana ofrece una de las mejores novelas medievales europeas: *Tirant lo Blanc*.

Victòria Ricart i Delgà enseña catalán en el Instituto de educación secundaria Rafael Campalans, Anglès (Girona).



En el siglo XVI los Países catalanes se integran en la corona de Castilla. Se inicia una época de declive cultural, marcado por la pérdida de la personalidad política propia. En el año 1659 se pierden los territorios del norte, que pasan bajo dominio francés. El año 1714, el rey Felipe V de Borbón promulga los *Decretos de Nueva Planta*, que inician la represión y la persecución sistemática de la lengua. El catalán continua siendo el idioma hablado por la población, pero se prohíbe su uso en la administración, los tribunales, los documentos notariales, la escuela...

Las prohibiciones no lograron doblegar el idioma ni el país; de hecho, a partir de la Guerra de Sucesión la economía catalana inicia un rápido y sólido proceso de crecimiento. A finales del siglo XIX, Cataluña cuenta con una clase burguesa capaz de llevar a cabo la que será la gran obra de recuperación de su cultura y lengua: la *Renaixença*. A principios del actual siglo, el catalanismo es ya una opción política. En esa misma época, Pompeu Fabra establece las normas ortográficas y gramaticales del idioma. En vísperas de la guerra civil española, la cultura catalana vive un momento de estabilidad y optimismo, troncado por los cuarenta años de represión cultural y lingüística que suponen la dictadura franquista. A su término, el país emprende una nueva recuperación cultural colectiva, que se alarga hasta nuestros días.

Los años recientes han traído nuevos retos, esperanzas y obstáculos. No es lo mismo ser catalanohablante en Cataluña que en Valencia, las Baleares, o el Rosellón francés. Existe una literatura y una cultura comunes, así como la conciencia de formar parte de una misma comunidad lingüística. Pero la realidad política del mapa autonómico español desmiente este hecho y da lugar a situaciones sociales diversas según el territorio. Así, por ejemplo, en el País valenciano, el idioma no cuenta aún con el necesario respaldo social y político. Y no hablemos del Rosellón francés, donde los largos años de centralismo cultural han surtido efecto, hasta el punto que sólo un 35% de la población se manifiesta en condiciones de entender el catalán.

En Cataluña, donde la situación es mejor, el catalán es la lengua de la administración y de la enseñanza. Existen medios de comunicación en catalán y voluntad de hacerlo progresar socialmente. El 90% de la población lo entiende, pero este dato no se corresponde con su uso social efectivo. Y es que no se ha podido absorber desde el punto de vista lingüístico a la numerosa inmigración castellanohablante de los años 50 y 60, que se concentra en los grandes núcleos industriales del país. Y las actuales migraciones africanas pueden —quizás— introducir nuevos factores en juego.

La sociedad catalana es hoy, de hecho, una sociedad bilingüe que intenta armonizar la defensa de su herencia cultural con el respeto a las opciones lingüísticas personales. No existe conflicto convivencial basado en el idioma. Para el catalanohablante, son sagrados por igual su lengua, su cultura y la convivencia en su sociedad; pero, al mismo tiempo, ha nacido en él una nueva conciencia histórica, la de la fragilidad e incertidumbre de su futuro lingüístico. ■

L'évolution du catalan : exemple de résistance

Si l'évolution d'une langue est directement liée à l'arrivée de nouvelles réalités, au contact avec d'autres langues et à l'usage, elle est aussi, bien souvent, liée à la situation sociale et politique. Victòria Ricart i Delgà, professeure de catalan dans une école secondaire de Anglès, petite ville de la province de Girona, en Catalogne, nous brosse un tableau, en castillan, des hauts et des bas du catalan, de ses origines à nos jours. Nous proposons ici un extrait traduit.

Le 29 janvier dernier, le Parlement de Catalogne a adopté une nouvelle loi sur la politique linguistique, dans le cadre d'un processus visant à restituer au catalan la place qui lui revient dans les domaines sociaux, culturels et institutionnels. La nouvelle loi constitue sans aucun doute un point marquant de la longue histoire du catalan, peut-être l'une des langues dont l'évolution est le plus intimement liée à l'histoire de son peuple.

Le catalan est une langue d'origine latine parlée dans le nord-est de la péninsule ibérique. Les premiers textes écrits en catalan datent de la fin du XII^e siècle. Du VIII^e au XV^e siècle, l'histoire des pays catalans est marquée par les guerres contre les Arabes et par l'expansion militaire et commerciale des Catalans, des Valenciens et des Aragonais en Méditerranée. Au XVI^e siècle, les pays catalans se joignent à la couronne de Castille. Commence alors une première période de déclin marquée par la perte de l'autorité politique. En 1659, les territoires du Nord passent sous autorité française. En 1714, sous le roi Felipe V de Borbón, le catalan commence à faire l'objet de répressions et de persécutions systématiques. Son usage est interdit dans l'admini-

nistration, les tribunaux et les écoles. Néanmoins, il demeure la langue parlée de la population.

Au XIX^e siècle, l'économie catalane connaît une croissance rapide et solide qui favorise l'avènement d'une classe bourgeoise capable d'entreprendre une véritable œuvre de récupération de la culture et de la langue : la *Renaixença*. Au début du XX^e siècle, le « catalanisme » devient une option politique. C'est alors que Pompeu Fabra établit les normes orthographiques et grammaticales de la langue. Mais la guerre civile et les quarante années de dictature qui suivent sont de nouveau synonymes de répression culturelle et linguistique pour les Catalans. À la fin de la dictature, un nouveau travail de récupération culturelle collective est entrepris et il se poursuit jusqu'à nos jours.

Les défis pour les années à venir sont nombreux. Tout d'abord, l'évolution du catalan ne se fait pas au même rythme en Catalogne, où le catalan est la langue de l'administration et de l'enseignement, qu'à Valence, aux Baléares ou dans le Roussillon français, autres régions où il est parlé. En outre, même en Catalogne, où 90 % de la population comprend le catalan, il reste encore beaucoup à faire pour consolider l'usage réel du catalan dans l'ensemble des échanges sociaux. Cela s'explique notamment par le grand nombre d'immigrants arrivés dans les années 50 et 60 des régions d'Espagne parlant le castillan, installés dans les grandes zones industrielles et pas encore « convertis » au catalan, de même que par les vagues actuelles d'immigrants africains. La société catalane est une société bilingue, qui tente d'harmoniser la défense de son héritage culturel, qu'elle sait fragile, avec le respect des choix linguistiques de chacun et une saine convivialité. ■



Un golfe tout à fait bilingue

Incursion aux Émirats Arabes Unis. L'anglais, *lingua franca* de toutes les couches de la société. Pourquoi? Explications d'une « expat » québécoise, professeure d'anglais aux Émirats.

par Candide Simard

CONVERSATION dans un taxi, une vieille picouille, retapée cent fois, mais ça roule. Le chauffeur est probablement du Pakistan, vous le voyez à son costume.

— *Salamalecum.* — *Alecum Salam.* — *Where?* — *Supermarket.* — *Where you from?* — *Me Canada.* — *Ah! Canada, cold!* — *Yes, very cold.* — *You, what?* — *Teacher.* — *Ah! Inglese school.* — *Yes.* — *You married?* — *Yes.* — *Husband where, office?* — *Yes.* — *Money good?* — *Yes.* — *Canada good, this country crazy...* — *Well..., here stop please. Thank you, shokran.*

Plus tard, vous discutez avec les jeunes vendeurs sri lankais à la papeterie du coin, qu'on appelle ici *bookshop*, et ils vous font voir une copie de *English Today* (édition 1963, *Lesson five : An afternoon punting down the river Thames*). Ils sont en train de réviser en vue de l'épreuve d'anglais des examens d'entrée à l'université; ils cherchent à obtenir un *Business Administration Degree* par correspondance, d'obscures universités américaines. Inutile de rêver à un job bien rémunéré sans diplôme et surtout sans anglais.

Autre conversation, celle-ci entendue dans un bar de Dubaï entre un Français et le videur yéménite.

— *Bonsoir... sorry, good evening.* — *Bonsoir, comment allez-vous? Good evening, sir. You're from France?* — *Yes, and you?* — *Yemen.* — *And you speak French?* — *No now I forget, before I know French a little, I worked in Novotel in Syria.* — *Ah bon!* — *But after I go to Yougoslavia and there I learn Croat and Russian. But you know they make war so I come here, and I learn English.*

Nous sommes aux Émirats Arabes Unis (EAU). Petit pays formé de sept émirats réunis en fédération, entre deux mers, l'une de sable, le grand désert Rub al Khali d'Arabie Saoudite (le Désert des déserts, ou les fameux « Empty Quarters » explorés par Thesinger) et l'autre, les eaux goudronneuses du golfe Persique.

La langue officielle est évidemment l'arabe, mais l'anglais est partout, au souk comme sur les panneaux de signalisation. Les documents administratifs sont bilingues, on enseigne l'anglais dès l'école primaire, les stations de télévision locales diffusent un bulletin de nouvelles en anglais deux fois par jour. En fait, vous pouvez très bien vivre aux Émirats en ne connaissant qu'une douzaine de mots arabes — c'est-à-dire si vous parlez anglais, sous quelque forme que ce soit, américain, britannique ou n'importe quelle variété de pidgin! Pourtant l'anglais n'est pas reconnu comme langue officielle. Comme cela s'explique-t-il?

Candide Simard, professeure d'anglais diplômée de l'Université du Québec à Montréal, enseigne dans une école britannique de Fujairah, l'un des émirats. Elle vit au Moyen-Orient depuis 1993.

Avant le pétrole, la route des Indes

Imaginez la côte, habitée depuis des millénaires, aux confins du désert, par des pêcheurs de perles et des bédouins. Déjà à ces (pas si) lointaines époques, les marchands sont surtout iraniens et indiens. La route des Indes. Les Britanniques installent des postes sur la côte, pour assurer la sécurité de leurs lignes de communication sur la plus importante voie commerciale de l'empire. Pendant plus de 200 ans, le territoire est un protectorat. Voyez le représentant de sa Majesté qui croupit dans ce trou perdu par 50 °C (ce n'est pas vraiment une promotion d'être envoyé ici!).

Début de ce siècle, des gens dans le désert, que cherchent-ils? Le pétrole. Ils en trouvent! Notre agent empoussiéré n'est plus seul du tout. Et puis, le voisin, Saud, a bien envie de pousser sa conquête jusqu'à la côte... Il faut encourager les sheiks locaux à former alliance. Revoici notre diplomate, à dos de chameau, il arpente le territoire, il veut découvrir les allégeances des chefs de chaque village. Il doit tracer une carte définitive de chacun des émirats et ainsi mettre fin aux chicanes de... minarets! 1971. Un nouveau pays est né. En quoi ce petit conte nous intéresse-t-il? À rappeler le rôle des Britanniques dans l'histoire du pays. Les Émirats n'ont jamais été une colonie mais, à la création du pays, on utilisait déjà l'anglais comme langue de l'administration et de la diplomatie...

Un pays où les « natifs » sont une minorité

Considérons la démographie des EAU : environ deux millions d'habitants dont le quart seulement sont des « souches » (d'acacia?), des « pur laine » (de chameau?), descendants des grandes familles bédouines et des pêcheurs d'autrefois. Eux seuls détiennent un passeport émirien. Et l'autre million et demi? Des travailleurs expatriés qui participent à la construction de ce tout nouveau pays. Ils viennent d'Inde, du Sri Lanka, du Pakistan, d'Afghanistan, des Philippines, d'Iran, d'Égypte, du Soudan, de Palestine, du Liban, de Syrie, de Tunisie, d'Algérie... Puis des Européens, et aussi des Américains, et peut-être deux ou trois Québécois! Alors, bien sûr, on parle arabe mais on parle aussi farsi, urdu, tagano*, sri lankais, swahili... et français, grec, italien, russe... Et c'est dans ce fabuleux *patchwork* que l'anglais s'impose comme *lingua franca*.

Pourquoi? Peut-être parce que le pays est né en même temps que la notion de *global village*, au moment où l'anglais s'imposait comme la langue universelle des affaires, et des affaires, on en fait ici. Parce que beaucoup des nouveaux venus arrivent ici sans connaître un mot d'arabe mais avec quelques bribes d'anglais. Ce qui permet de se débrouiller, dans des pidgins souvent très colorés, pour communiquer avec à peu près n'importe qui.

Il faut bien reconnaître aussi que toute la planète semble rêver de l'Amérique, cette mythique invention diffusée très efficacement sur toutes les antennes paraboliques et dorénavant par la toile d'araignée cybernétique. Demandez à n'importe quel passant ce qu'il voudrait faire après son séjour ici, il vous dira qu'il aimerait rentrer dans son pays natal avec son magot ou... obtenir un visa pour l'Amérique. Et l'anglais fait partie de ce rêve.

Portraits de générations

Pour comprendre ce pays, il faut garder en tête qu'il n'a que 26 ans. Des cités ont littéralement émergé du désert, on est passé de la tente au gratte-ciel. Profil d'une famille émirienne : les grands-parents vivaient encore en semi-nomades, les hommes étaient éduqués, s'ils l'étaient, dans les écoles coraniques. Les sheiks, ainsi que les grandes familles, avaient déjà l'habitude de passer l'été en Europe, et parfois en Amérique. On parlait peu anglais à l'époque, alors on engageait un secrétaire-interprète qui vous accompagnait partout.

Vinrent les dollars. Vinrent aussi les financiers et entrepreneurs en tous genres. On réalise alors qu'il faut s'adapter et vite, construire, prévoir, investir. On a donc envoyé en masse la génération suivante dans les *boarding schools* d'Angleterre. Ceux-là parlent un anglais impeccable, quelquefois teinté d'un petit je ne sais quoi d'Édimbourg ou de Bristol, et sont maintenant ministres, banquiers, architectes et hommes d'affaires à la tête des grandes sociétés.

On a mis sur pied un réseau d'écoles d'État gratuites et obligatoires (jusqu'à 16 ans pour les garçons et 14 pour les filles). On a aussi développé une certaine fierté nationale. Ça ferait donc mauvaise impression si les grandes familles envoyaient leurs enfants à l'étranger... Mais, même si on est fier de ses écoles, il reste qu'on n'est pas sûr d'être tout à fait au niveau. La solution est simple, financer des écoles privées britanniques, américaines ou « internationales ». Les jeunes pourront ainsi s'inscrire dans des universités en Angleterre, mais surtout aux États-Unis. Le programme d'aide financière est à faire pâlir de jalousie : tous les frais sont pris en charge par l'État. À une seule condition, l'étudiant (masculin, car très peu de filles ont la liberté de partir...) ne doit pas épouser une dame non-émirienne en cours de séjour!

Ces jeunes Émiriens sont parfaitement bilingues et, bizarrement, ils ont tous un fort accent américain (même s'ils étudient dans une école britannique!). Ils auraient bien envie d'écrire des « *gonna* » dans leurs dissertations et raffolent de ces expressions tirées des *sitcoms* et des films à la mode — nous sommes actuellement en pleine euphorie Titanique, mes élèves en connaissent par cœur des scènes entières! Ils n'oseraient jamais être vus dans des t-shirts qui ne soient Quicksilver ou Rip Curl, ont la casquette de base-ball vissée sur la tête, se baladent avec les bottes Doc Martin, même quand il fait 40 °C avec un fort coefficient d'humidité, et portent leur jean sur les hanches et beaucoup trop longs. En un mot, ils sont membres à part entière de la grande confrérie mondiale des *teenagers*. Ils parlent anglais ou arabe entre eux, mais leur conversation est semée d'expressions anglaises. Diglossie donc, où l'arabe est la langue de la famille, du clan, des traditions et surtout de la religion. L'anglais, c'est la langue de la modernité, de l'ouverture sur le monde.

Une société stratifiée, qui communique en anglais

Dans l'ensemble, donc, on parle arabe à la maison et on « fait le business » en anglais. Mais, dans les faits, les choses sont un peu plus complexes. Tout là-haut, à la tête, il y a un Émirien, il parle bien anglais. Juste en dessous, les experts occidentaux, ingénieurs, banquiers, architectes, médecins : responsables des grands projets, ils travaillent en anglais et ne parlent pas arabe. Ils ont un secrétaire indien ou sri-lankais — ceux qui sont éduqués dont on parlait au début.

À l'échelon en-dessous, Égyptiens, Libanais, Syriens et Palestiniens qui sont, eux, bilingues arabe-anglais. Ce sont les grands chefs des tampons, qui s'occupent de la paperasserie, traduisent et connaissent toutes les labyrinthiques règles de l'administration. Ensuite, les techniciens, Indiens ou Sri lankais, ou encore Pakistans ou Philippins : tout le monde travaille en anglais mais, dans l'équipe, quelqu'un parle arabe, souvent un Pakistanais. Viennent enfin les ouvriers, Afghans, Indiens ou Soudanais, peut-être illettrés, qui ne parlent pas forcément l'arabe ni l'anglais, souvent un peu des deux... Mais, au bas de l'échelle, on a rarement plus à dire que *ok boss* ou *al hamdulillah* (yes, thank God). Pour eux, la seule façon d'améliorer leur sort est de passer aux emplois dans l'industrie des services, chauffeurs de taxi, hôtels, restaurants, magasins... et, pour ça, il leur faut parler anglais. On y revient toujours! ■

* Tagano, selon l'expression locale, ou philippino, la langue officielle des Philippines

René Morin saisi au vol

C'est à l'aéroport de Dorval que Circuit rencontre René Morin. Sa destination ? Le Viêt-nam. En qualité de chargé de mission, il représentait le Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF) au 7^e Sommet de la Francophonie, qui se tenait en à Hanoi novembre.

propos recueillis par Pierre Cloutier

RENÉ, nous avons vécu ensemble les débuts du site Internet de l'OTIAQ. Rappelons-en les grandes lignes.

Je découvre Internet en janvier 1993, sur le tout premier libertel, celui d'Ottawa. En automne 1994, Carolina Rott m'invite à me joindre à ce qui est alors le groupe de travail sur le babillard électronique de l'OTIAQ. J'y prends d'abord part comme observateur. D'un coup, il me semble qu'un babillard électronique ne répondrait pas vraiment aux besoins de l'OTIAQ. Il n'offre que des possibilités de diffusion restreintes. Hors de la région de Montréal, il exige des frais d'interurbain. Je suggère son remplacement par un site Internet. À ce moment, je suis le seul internaute du groupe, sauf erreur. On a du mal à saisir ce dont je parle. Je reviens donc là-dessus plusieurs fois. Jusqu'au jour où je me pointe avec un ordinateur et un modem. La plupart des gens présents voient alors un site Web pour la première fois. Mais, du coup, et d'enthousiasme, tous en découvrent le potentiel. L'OTIAQ peut être représentée sur le Web, tout comme l'Office de la langue française. Au même titre qu'une multinationale. Et diffuser son image à l'échelle de la planète.

Si on parle des avantages d'Internet, il faut souligner le rapport coût-avantages étonnant qui permet à un particulier de créer, pour une chanson, un site multimédia pouvant être visionné partout dans le monde. Une association professionnelle et ses membres, surtout les exploitants indépendants, y trouvent un intérêt évident.

Auparavant, un pigiste de Montréal travaillait avant tout pour des clients montréalais. Maintenant, grâce à Internet, sa clientèle peut très bien s'étendre à l'échelle de l'Amérique du Nord ou du monde. Lorsque le cabinet que j'exploite a quitté l'Outaouais pour s'installer au Nouveau-Brunswick, au printemps de

1996, nos clients nous ont tous suivis, grâce à l'Inforoute.

Plus, Internet offre aussi au traducteur des ressources du point de vue recherche. Certains clients diffusent leur terminologie sur le Web, ce qui en facilite la consultation. Et les moteurs de recherche sont tout aussi intéressants pour les donneurs d'ouvrage qui tentent de dépister un fournisseur présentant un profil déterminé. L'exploitant indépendant qui fait le marketing de son entreprise sur Internet et dont le site est bien conçu se place sur un pied d'égalité avec les grandes sociétés. Obtenir cette parité à l'aide de tout autre médium serait difficilement concevable et tout à fait prohibitif.

Au printemps de 1996, vous êtes passé au Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF). Quel est son mandat ?

Organisme à but non lucratif, subventionné par l'État, le CIDIF* est établi à Edmunston, au Nouveau-Brunswick. Il s'est donné comme mission de consolider la présence francophone sur les inforoutes, et j'y suis chargé de mission. Le CIDIF travaille en étroite collaboration avec différents organismes francophones, dont l'Agence de la Francophonie (ACCT), organisateur des sommets de la francophonie.

L'organisme se veut un carrefour de ressources qui favorise la création de sites et la navigation sur Internet en français. Parmi celles-ci :

- La Boîte à outils multiplateforme, qui réunit une centaine de logiciels requis pour l'exploitation des ressources du Net. Une version CD-Rom permet leur diffusion dans les régions de la francophonie où la connectivité est moins facile ou plus coûteuse.

- Le Métarépertoire, autre volet qui réunit des outils de recherche en français de type Altavista, Yahoo ou thématiques.

Le tout peut être téléchargé sous forme d'un fichier de signets pour logiciel de navigation.

- Enfin, le Réseau électronique francophone international ou RÉFI. Il s'agit d'un centre virtuel d'accueil et d'hébergement pour les organismes francophones à but non lucratif, dont il héberge gratuitement les sites Web. Exemples : Richelieu international, organisme voué à la cause du français; également, l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), région Amérique; Vues d'Afrique, festival des arts et de la culture africaine.

Et votre voyage au Viêt-nam ?

Je vais au Viêt-nam tout d'abord pour implanter dans six centres de formation continue un projet de formation à distance en bureautique et en technologies de l'information à l'intention des Vietnamiens francophones. Nous menons cette initiative en collaboration avec le ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation. Le modèle de formation a été élaboré par le Réseau des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. Le projet, appuyé financièrement par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), soutient une initiative parallèle d'enseignement à distance du français menée par le Bureau Asie-Pacifique de l'Agence de la Francophonie.

Pendant mon séjour au Viêt-nam, j'animerai en outre le kiosque du CIDIF à l'occasion du Forum Initiatives 97, exposition consacrée à la Francophonie numérique et organisée par l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (AUPELF-UREF). J'y présenterai également, dans le cadre d'un colloque international, une communication sur l'État du développement et de l'utilisation des inforoutes en Francophonie. Par ailleurs, au moment même où le Viêt-nam s'ouvre à Internet, je prévois implanter à Hanoi un serveur miroir du CIDIF pour offrir aux francophones de la région Asie-Pacifique un accès direct à nos services. Enfin — et c'est le point culminant de ma mission au Viêt-nam — je participe au 7^e Sommet de la Francophonie à titre de membre de la délégation officielle du Nouveau-Brunswick en compagnie de Jocelyn Nadeau, directeur général du CIDIF. ■

* L'adresse du CIDIF : <http://w3.cidif.org>

Le sacre du printemps

LES DIEUX olympiens ont, de toute évidence, adopté un terrestre. Sacré membre de l'Ordre des francophones d'Amérique, proclamé prix Vaugelas de Suisse, consacré docteur *honoris causa* de l'Université d'Ottawa, Robert Dubuc, term. a., trad. a., reçoit le Mérite de la langue française 1998 de l'Office de la langue française.

Pourtant, estime-t-il, il n'a rien fait d'olympique. Dans la vaste enceinte de la Francofête disait-il ce 16 mars, « ... le mérite, c'est ce qui va au-delà du devoir strict. Tout au long de ces années, je n'ai pas eu l'impression d'avoir fait plus que mon devoir de traducteur, de terminologue et d'usager de la langue française. » L'Office de la langue française en avait jugé autrement : il couronnait une action intense, multiple, infatigable, toute mobilisée pour le français et la communication — un apport

hors du commun, quoi. En sont pareillement convaincus une légion de langagiers et de non-langagiers et l'homme des médias Henri Bergeron, qui a fait son éloge. Notre lauréat a tenu à l'associer à ce prix car, d'entêtés agents du français, ils l'ont été à leur époque radio-canadienne. Mais ont notamment été associés au Mérite traducteurs et

traductrices qui, « avec les comptables agréés, constituent les seuls ordres professionnels qui ont pris un engagement non équivoque pour un français de qualité ».

La dynamique de Robert Dubuc est à la fois profonde et ample, aussi enracinée qu'éclatée. Depuis des décennies, de ses premières armes à Ottawa jusqu'au tréfonds d'une retraite follement active, l'homme est au service du français. Tant par l'exercice de la traduction, de la terminologie et de la rédaction que par la réflexion sur la langue, par l'enseignement, les conférences, les publications... et pour en être devenu aujourd'hui un actif éditeur dans ces aires professionnelles. En somme, une force éminemment opérante et professionnelle. ■

Nada Kerpan, term. a.,
trad. a.



ÉCHAPPÉES SUR LE FUTUR

■ 2-5 août 1998, Séoul (Corée) — **The 2nd Asian Translator's Forum: Translation in the 21st Century.** Organisé par la Korean Society of Translators en collaboration avec la FIT. Renseignements : K.S.T. Forum Organizers. Téléphone : +82-2-725-0506; télécopie : +82-2-725-1266 (recommandé).

■ 4-8 août 1998, Liège (Belgique) — **EURALEX 98**, 8^e congrès international. Université de Liège. Renseignements : Université Gothenburg, département de suédois, section lexicographie, 412 98 Göteborg, Suède. Téléphone : +46 31773 4544; télécopie : +46 31773 4455; courriel : gellerstram@svenska.gu.se

■ 10-14 août 1998, Montréal (Canada) — **COLING/ACL 98**. 17^e congrès international de linguistique informatique et 36^e assemblée annuelle de l'As-

sociation for Computational Linguistics. Web : <http://www-rali.iro.umontreal.ca/COLING-ACL98/>

■ 21-25 août 1998, Mons (Belgique) — **Globalization: Its Impact on Language Needs in Business and Industry.** Organized by the International Association for Language and Business.

■ 24-26 août 1998, Vienne (Autriche) — **Professional Communication and Knowledge Transfer.** Congrès jumelé au 4^e symposium de terminologie d'Infoterm. Organisé conjointement par Infoterm, l'Institut international pour la recherche terminologique, le International Esperanto Museum et la commission autrichienne de l'Unesco. Renseignements : TermNet a/s TechnologieZentrum SIG Wien, Simmeringer Hauptstrasse 24, A-1110 Wien. Téléphone : +43 1 74040 441; télécopie : +43 1

74040 740.

■ 3-5 septembre 1998, Ottawa (Canada) — **V^e Congrès du Centre régional nord-américain de la FIT.** Renseignements : CTIC, Téléphone : +1 613 241-4098; télécopie : +1 613 241-2846.

■ 8-11 septembre 1998, São Paulo (Brésil) — **Subjects of Translation: Positions and Action**, 1st Brazilian International Translator's Forum. Renseignements : John Milton; courriel : jmilton@usp.br

■ 23-26 septembre 1998, Grenade (Espagne) — **Deuxième congrès international de l'European Society of Translation Studies.** Renseignements : Télécopie : +43-1 31352-280. Courriel : franz.poechhacker@univie.ac.at

Encore eût-il fallu qu'ils se ouatchassent

Désireux d'inclure des régionalismes québécois, belges, suisses et africains dans leur célèbre ouvrage de référence, les responsables du Bescherelle ont lancé une nouvelle édition présentant plus de 700 régionalismes, dont 608 québécoismes. Objectif louable, on ne peut le nier, mais il eût mieux valu qu'ils se ouatchassent ces nouveaux adeptes du régionalisme francophone. Pour en arriver à cautionner d'un même souffle des verbes comme *haguir*, *farmer*, *anvaler*, *acmoder*, *néteyer* et *ouatcher*, ils n'ont pas dû passer trop de temps à vérifier leurs sources. C'est à se demander si tout cela n'est pas le fruit d'un pari de fin de soirée fait par un petit farceur particulièrement audacieux et convainquant! « Combien vous pariez que je convaincs les petits cousins d'accepter "neyer" dans le Bescherelle? » Les petits cousins ont toutefois fini par se rendre à l'évidence : l'accueil du Québec n'a pas été aussi chaleureux qu'ils l'avaient escompté. Peut-être se sont-ils alors demandé « What does Quebec want? » (va-t-en savoir!). Toujours est-il qu'ils ont décidé de faire marche arrière et d'y aller d'un grand nettoyage pour la deuxième impression. Bilan de l'entreprise : seuls 17 québécoismes ont survécu!



Séjours linguistiques en France

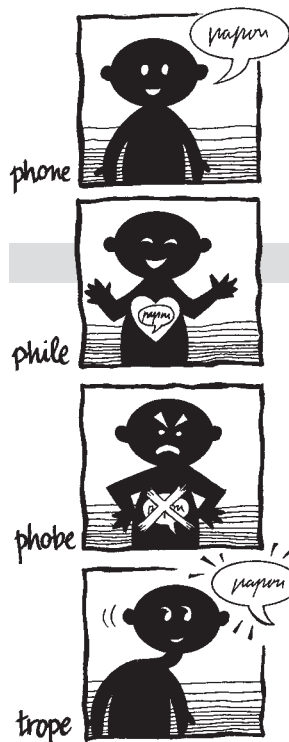
Votre douce moitié, une vraie de vraie pure laine de souche, vous informe qu'elle part trois semaines en France pour un séjour linguistique. Vous voilà dubitatif : Elle veut se lancer dans le doublage de films québécois? Elle délire? Elle abuse de votre naïveté légendaire? Notre conseil : soyez prudent avant de vous lancer dans un interrogatoire ou une crise de jalousie en règle. La moitié a peut-être tout simplement décidé d'assumer pleinement ses racines bretonnes (on a beau être de souche, on finit toujours par trouver une racine manquante de ce côté-ci de la grande flaque) ou de tout faire pour parvenir à lire l'occitan, l'alsacien, le basque ou le corse dans le texte. En effet, on assisterait, dans la douce France, à une véritable renaissance des langues régionales. Parmi les exemples de revitalisation, notons les cours de langue, les programmes d'immersion complète, un institut supérieur assurant la formation des maîtres, l'affichage bilingue et une proposition au gouvernement de Lionel Jospin par une députée socialiste basque de donner aux langues régionales de France un véritable statut constitutionnel. La proposition vise à modifier l'article 2 de la Constitution française qui précise que « la langue de la République est le français ». Belles histoires d'affichage bilingue en perspective!

Arlequin, serviteur de quatre langues

Peur de rien cet Arlequin! Il avait déjà deux maîtres sur les bras, le voilà qui doit en plus se dépatouiller avec rien de moins que quatre langues. C'est à Barcelone que cela se passe, au théâtre Mercat de les Flors. Une dizaine d'acteurs italiens, castillans, catalans et français y jouent, chacun dans sa langue, *Arlequin, serviteur de deux maîtres*. Bonsoir l'ambiance! Un vrai « quiproquothon »! Le public semble toutefois ravi. Babel nouveau genre?

Lexique bilingue du scandale

Rien de tel qu'un bon scandale pour enrichir l'imagerie populaire et le patrimoine linguistique. Déjà, du temps de Laclos, l'apport des liaisons dangereuses à la littérature était considérable. De nos jours, à l'ère des communications, l'écho des liaisons dangereuses dépasse rapidement les frontières. Il doit donc souvent faire l'objet d'une « modulation de fréquence linguistique » (oui, oui, c'est ça, une traduction!). Imaginez l'enrichissement multiculturel! On en a eu un bel exemple à l'occasion des allégations de marivaudages à la Maison Blanche. Ainsi, du *Zippergate* des médias américains est né, dans certains médias français, le « Waterbraguette »! Voilà qui donne le goût de se lancer dans l'élaboration d'un lexique bilingue du scandale!



Êtes-vous phones, philes, phobes ou tropes?

On savait que, chez les Papous, il y avait des Papous papas et des Papous pas papas, que chez les Papous papas, il y avait des Papous papas à poux et des Papous papas pas à poux et que chez les Papous pas papas, il y avait des Papous pas papas à poux et des Papous pas papas pas à poux. On savait aussi que, chez les Papous, il y avait des « papouphones », des « papouphiles » et des « papouphobes ». Or, voilà du nouveau : il y a maintenant, chez les Papous, des « papoutropes »! Eh oui! des papoutropes chez les Papous, comme il y a, chez les Hélios, des « héliotropes », et comme il y aurait à Montréal, des « francotropes », soit des immigrants allophones qui se tournent plus naturellement vers le français. Épatant, non? Je me demande ce qu'il en est chez les Schtroumpfs? ■

Maité González, trad. a.

Nouveautés

LES PUBLICATIONS du Québec publient depuis un peu plus d'un an un nouveau magazine, **Info langue**. Véritable magazine fait par et pour les langagiers, le 4^e numéro du 1^{er} volume présente un dossier sur l'apprentissage du français et son perfectionnement. André Lortie signe une entrevue avec Anne-Marie Dussault, et dans les chroniques régulières, mentionnons les textes de Jacques Leclerc sur les Luxembourgeois et leur langue, et de Azim Mandjee sur les logiciels de courrier électronique. Enfin, en plus du bloc outil (pages détachables) contenant des textes informatifs (terminologies et néologismes) et ludiques, on



vous trouve un hommage à Fernand Dumont rédigé par Camille Laurin.

C'est avec un numéro de retard que nous vous signalons la parution du dernier-né des magazines « langagiers ». En effet, **Rédiger**, le magazine de la rédaction professionnelle qui paraît une fois

l'an, en est à sa deuxième parution (2, 1997-1998). À l'instar d'*Info langue*, le petit dernier a un côté bien de chez-nous puisqu'il est conçu pour les rédacteurs et rédactrices d'ici. Le plus récent titre est tout particulièrement bien fait. On y aborde de front les différentes facettes d'un métier qui se veut multiple : l'écriture pour les jeunes, la rédaction des discours politiques, la vulgarisation scientifique, la rédaction de romans à gages et le métier de rédacteur en région. Également, quelques chroniques fort intéressantes, notamment celles qui portent sur la rédaction des titres et sur la présentation des textes. Le lecteur y trouvera des renseignements fort utiles.

Interpréter la parole en langue des signes

Meta (42, 3) est consacré à l'interprétation en langues des signes sous la direction de Danica Seleskovitch, qui, rappelons-le, a fondé la théorie interprétative de la traduction.

On trouvera dans ce numéro un article sur la langue des signes française (Philippe Séro-Guillaume), un sur la langue des signes américaine (Terry Janzen) et une comparaison entre l'anglais et la langue des signes (Janice H. Humphrey). On trouve par ailleurs un coup d'œil sur la situation des sourds en France (Christine Fournier, Olivier Delanghe) ainsi que sur l'évolution de la langue des signes en Allemagne (Andrea Schultz) et en Suède (Anna-Lena Nilsson). Philippe Séro-Guillaume décrit les raisons qui motivent la nécessité d'offrir (et de suivre) une formation à l'interprétation de conférence LSF en français et de français en LSF. Enfin, une interview d'Arlette Morel, présidente de la Fédération nationale des sourds de France réalisée par Danica Seleskovitch.

La parole en langues officielles à des auteurs latino-canadiens

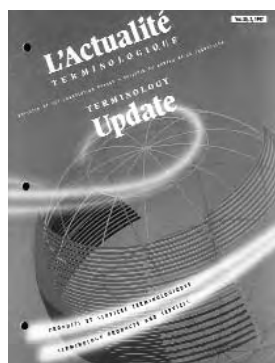
Ellipse (58), revue consacrée à la traduction des œuvres littéraires du Québec et du Canada anglais, met à l'honneur les « migrants du langage » (quatre auteurs latino-canadiens soit Gloria Escomel, Salvador Torres, Carmen Rodríguez et Jorge Etcheverry) et leurs écrits anglais ou français.

Bientôt 30 ans !

L'Actualité terminologique

(30,2) n'a pas attendu la nouvelle année pour célébrer son trentième anniversaire et offre une entrevue avec Frédéric Leroux, qui a déjà couché 30 chroniques « Mots de tête » depuis ses débuts. Dans le cadre de la republication de certains grands classiques, notons la chronique sur les problèmes de traduction qui traite de la traduction de « Whichever is the later, the earlier, the lower, etc. ». Un article de fond de Jacqueline Bossé-Andrieu traite de la dialectique de la norme et de l'usage et cite plusieurs exemples où « le passage d'un anglicisme critiqué à un néologisme accrédité ne se fait pas toujours sans mal ». Enfin, une mise au point sur les tenants et les aboutissants du débat sur le sens pléonastique de « s'avérer vrai » et l'incongruité de l'expression « s'avérer faux ».

Terminologies nouvelles (16) publie les actes des journées d'étude intitulées « Vers une convergence des méthodologies en mesure de l'implantation terminologique » portant sur les rapprochements méthodologiques et conceptuels des disciplines telles que la socioterminologie et la dialectologie sociale.



Nos associations voisines

Informatio, Bulletin de l'association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (26,6) offre aux lecteurs un compte rendu de la journée mondiale de la traduction et une entrevue avec Jean-Marc Larivière, int. conf. a., sur l'utilisation de Termium dans son travail. Ce n'est pas la grande dextérité requise pour interpréter en simultanéité (ou presque...) tout en effectuant une recherche sur Termium qui pose la plus grande difficulté. C'est le bruit du clavier et de l'ordinateur en plein travail qui dérange les auditeurs et les collègues! Une expérience qui a tout de même été accueillie très favorablement chez les interprètes de conférence. Enfin, une série de conseils en 9 ou 10 points pour ceux et celles qui souhaitent ou qui se trouvent obligés, c'est selon, de faire le grand saut et de plonger (tête baissée?) dans la jungle de la traduction à leur compte. Si la pige vous intéresse...

L'ATINE... parlons-en! (6,1), de l'Association des traducteurs et interprètes de la Nouvelle-Écosse, nous propose un article de Robert A. Cormier sur les différents logiciels antivirus. Dans la chronique « Pourquoi dit-on...? », de Josette Dugué, l'origine du sens de quelques expressions telles que « sous l'égide », « battre la chamade! », « mettre la table », « être en panne » et « chercher des noises », nous est dévoilée. ■

Éric Poirier

Nicole Oresme ou la naissance d'une lexicographie scientifique française

Affirmant qu'on pouvait traduire les écrits scientifiques en d'autres langues que le latin, Nicole Oresme entreprend la traduction en français des écrits d'Aristote.

par Claire Lebrun

QUAND, en pleine guerre de Cent ans, le maladif Charles V monta sur le trône, rien ne laissait présager qu'il passerait à l'histoire comme l'un des plus grands souverains de la France médiévale (1364-1380). Charles dit le Sage comprit qu'un monarque ne devait plus s'illustrer par sa bravoure sur les champs de bataille, mais par de sages décisions et une habile diplomatie. L'instruction du roi et de son entourage devenait alors une absolue nécessité. Certes la maxime *Rex illiteratus quasi asinus coronatus*, le roi ignorant est pareil à un âne couronné, formulée deux siècles plus tôt par Jean de Salisbury, était devenue un lieu commun à la fin du XIV^e siècle. Mais Charles V fut le premier à oser envisager une transmission des connaissances en français, à dissocier le savoir de sa langue traditionnelle : le latin ecclésiastique et universitaire. Il eut l'idée d'une bibliothèque d'État, le Cabinet du Louvre. Par ce geste politique décisif, le pouvoir royal s'appropriait les Autorités de la pensée médiévale : Pères de l'Église, philosophes, historiens, juristes. Pour « baillier en françois les sciences et les arts », Charles s'adjoignit les services d'une équipe de traducteurs, parmi lesquels le plus grand savant de l'époque : Nicole Oresme.

Un boursier devenu conseiller du roi

Né en Normandie vers 1325, d'une famille paysanne, Nicole Oresme fit ses études au Collège de Navarre, réservé aux étudiants pauvres. Nommé Grand maître du même collège dès l'obtention du doctorat en théologie, il se consacra d'abord à des traités de mathématiques et de philosophie en latin. Il fréquenta la cour et sut gagner la confiance de Jean II, qui lui demanda de trouver une solution à l'effondrement de la monnaie.

Claire Lebrun est professeure agrégée au département d'études françaises de l'Université Concordia.



Le théologien répondit par un traité latin, qu'il traduisit lui-même en français : *Traictié de la Monnoie*. Précepteur du dauphin Charles, il devint chapelain du jeune roi et membre de son conseil. Sans doute l'un des instigateurs de l'entreprise de traduction des Autorités, il se vit confier une mission réputée impossible : traduire Aristote en français !

De l'Aristote latin à l'Aristote français

Dans le corpus des Autorités gréco-latines, Aristote occupait depuis le XIII^e siècle une place centrale. Le commentaire de son œuvre par le savant arabe Averroès, enseigné à Paris par Siger de Brabant, avait ébranlé la Sorbonne. Le pape avait alors demandé à Thomas d'Aquin de se pencher sur les écrits du philosophe. Thomas, qui ne connaissait pas le grec, avait proposé comme traducteur un confrère helléniste, ancien archevêque de Corinthe, Guillaume de Moerbeke. Muni de ses traductions, il effectua une synthèse de la doctrine chrétienne et de la pensée aristotélicienne. Le XIII^e siècle fut donc le siècle de l'Aristote latin. Le XIV^e serait celui de l'Aristote français.

Pour le XIV^e siècle, Aristote représentait l'auteur antique le plus prestigieux mais le plus difficile. La traduction de Guillaume de Moerbeke, si littérale qu'elle en devenait obscure, n'était pas étrangère à cette perception. Oresme consacra une dizaine d'années au travail de *translacion*. *L'Éthique à Nicomaque* fut terminée en 1370. Suivirent la *Politique* et *l'Économique* (1372) et *Le Livre du Ciel* (1377). Le goût prononcé de Charles V pour l'astrologie peut expliquer le choix de ce dernier texte parmi les écrits scientifiques d'Aristote. Maître Oresme avait sans doute d'autres visées. Sa traduction, accompagnée d'une critique du système aristotélicien, consti-

tue un précieux témoignage sur la pensée scientifique de son temps. Le mathématicien y livre ses réflexions sur la pluralité des mondes et sur la rotation de la terre.

La traduction d'Oresme est le premier essai de traduction d'Aristote dans une langue vernaculaire occidentale. Oresme, qui croit en la perfectibilité des langues, récuse l'idée reçue que le latin est la seule langue apte à véhiculer des idées complexes ; un temps fut, écrit-il, où « grec estoit en resgart de latin quant as Romains si comme est maintenant latin en regard de françois quant a nous ». Dans un pari audacieux, le traducteur et son commanditaire royal affirmaient la traduisibilité d'œuvres scientifiques en français, la possibilité de la transmission du savoir par une autre voie que le cursus universitaire en latin scolastique.

Nicole Oresme lexicographe

Comme ses collègues médiévaux, Nicole Oresme fait le constat de la pauvreté du lexique français. Il perçoit la nécessité d'un vocabulaire technique, de « mos propres à tel art ou a tele science ». Dans la préface de *l'Éthique*, il donne comme exemple d'inadéquation des termes courants les problèmes de traduction posés par : *homo est animal* et *mulier est homo*, qui ne peuvent se rendre par : « homme est beste » et « femme est homme ». Oresme n'hésite pas à forger des termes « fors ou estranges » dont il donne la définition dans un glossaire : *coïncider, demagogue, technique*. Il est servi dans son entreprise par un esprit clair, porté à la classification. Sa traduction prétend offrir un texte « exposé diligemment et mis de obscurité en clarté ».

Pour aider le lecteur à assimiler les nouveaux vocables, Oresme utilise, en plus du glossaire, les habituels binômes synonymiques — le mot nouveau, calque du latin, suivi d'une approximation : « magnitude ou grandeur » — et l'icongraphie. La *Politique* est illustrée d'enluminures représentant les bons types de gouvernement : *Royaume, Aristocratie, Tyrannie* et les mauvais : *Tyrannie, Olygarchie et Démocratie!*

Une nouvelle figure d'intellectuel

Avec Nicole Oresme se dessine une nouvelle figure d'intellectuel, plus proche du Louvre que de la Sorbonne, chez qui la traduction, les gloses qu'elle suscite, et la rédaction bilingue sont le point de départ de la réflexion politique, philosophique

ou scientifique. Dans la *Politique*, il propose des modèles audacieux pour son temps, jugeant que le pouvoir du roi est moindre que celui des sujets réunis. Cette traduction semble avoir eu des répercussions immédiates sur l'exercice de la royauté : l'élection du chancelier du roi

par le conseil, innovation du règne de Charles V, n'entre-t-elle pas en vigueur l'année de sa parution ?

Les écrits d'Oresme ont été redécouverts par les chercheurs de diverses disciplines : histoire des sciences, des idées politiques, de l'économie, et bien sûr, de

la langue française. Oresme est en effet l'un des plus prolifiques lexicographes français, après Rabelais et Victor Hugo. Certaines de ses créations : démocratie, aristocratie, tyrannie, seront redécouvertes, après une longue éclipse, au Siècle des lumières! ■



Des techniques

CHRONIQUE DIRIGÉE PAR WALLACE SCHWAB

Image Optimizing

EVER RECEIVE one of those nasty faxes full of black dots, splotches and streaky lines with fat overlapping letters that turn sentences into black bumps daisy-chained across the page? And then have your dear customer (Bless her/his ... its little heart) call you to announce that the fax you're receiving is a fax of a fax (of a fax ... no joke!)? So before translating, you have to decrypt modern-day hieroglyphics to get the gist. All jesting aside, the problem is real—besides multi-(de)generated faxes, there are also poor telephone connections, low-quality paper and cheap facsimile machines which can all contribute to mediocre output. So when faced with near illegible copy, can anything be done to improve text readability or to enhance print quality for scanning?

There is at least one software application (maybe others that I'm unaware of ...) that does go that extra mile to help answer this question. TMSsequoia's ScanFix® is a 32-bit image enhancement application for Windows 95 and Windows NT that substantially improves the quality and utility of scanned and faxed images by performing a number of corrective pre-processor operations. According to company specifications, the ScanFix® engine processes bi-tonal (black and white) images in TIFF, PCX, DCX, and Windows 3.x BMP formats, to name but a few.

Highlighting some features

Besides making copy more readable, image optimizing can greatly improve the accuracy of most OCR engines. For instance, image skew (oblique text) and random noise (specks peppering a page) can make an image impossible to OCR. In addition, cleaner images also improve storage efficiency by giving access to higher levels of data compression, an interesting feature for translators who ordinarily don't require much memory space.

Dot shading, or dithering as some call it, simulates shades of gray to give an impression of gray shading. ScanFix® can automatically detect and remove dot shaded regions from an image, leaving any text inside the dot-shaded regions intact.

Anyone who scans texts knows the problems that lines sometimes cause. ScanFix® can automatically detect and remove horizontal and vertical lines from an image. It reliably tells the difference between small lines and large text and a character reconstruction feature allows the rebuilding of characters intersected by lines that are being removed.

Very few OCR engines are able to handle inverse text, i.e., white on black. ScanFix® can find and correct inverse text anywhere in an image, making it readable by any OCR engine. The facility is not limited by shape or location in the image. It also reverses the colours of an image from black on white to white on black.

Character repair is an option that enables the user to "grow and erode" characters in an image, or perform—sand and fill—operations to smooth characters. Older dot matrix printers often produce results unreadable by an OCR engine. These features can make dot matrix print more readable.

While this overall assessment of ScanFix® is quite positive, the reader must be aware that ScanFix® is not synonymous with "quick fix." Ease of use does require an investment of time to master the careful manipulation of the many settings. The software's commands are powerful tools and, if improperly adjusted, will at best degrade a text and at worst they will wipe it off the screen! A word to the wise: if you ever do give this software a try, start with the light, gentle settings and gradually build up to overkill.

And, for those who enjoy exercising precision control over their text tools, the high-end version of ScanFix® offers an

interesting feature called String Options. This macro-tool provides users with configurable mini-scripts that perform operations similar to menu-activated commands, but far more detailed in scope and effect. Real control ... and fun!

So, to wrap up, if your professional practice puts you in situations where image scanning and optimizing could offer some interesting solutions, this type of software may be worth a try. ■

Wallace Schwab, C. Tr., C. Term.

Specifications

Hardware: At least a 486SX/33 platform with at least 16 megabytes of RAM. 32 megabytes of RAM is recommended, as is a Pentium processor.

Software: ScanFix® for OmniPage is a 32-bit application and requires either Windows 95 or Windows NT, but will not run under Windows 3.x or DOS. The entire ScanFix® library requires less than 1 megabyte of memory, which is quite a feat in this age of bloatware!

A Vocab Quickie

For those unfamiliar with the arcane terminology of image processing, here are a few leads:

BMP:	Windows Bitmap Graphic
DCX:	New designation for multi-page PCX files in colour image format
OCR:	optical character recognition, usually synonymous with scan
PCX:	PC Paintbrush File
pixel:	small dots that make up a picture on a display screen, most often expressed in dpi (dots per inch), as in 300 dpi.
registration:	correction of page alignment both vertically and horizontally.
skew:	turn obliquely, as when a page from the fax feeder goes in crooked.
TIFF:	Tagged Image File Format

Plus que des mots

La langue a ses canons, raisons, caprices et magies. Savoir en rendre compte tient d'un certain art.

GUILLOTON, Noëlle, *Mots pratiques, mots magiques : 140 questions de langue au fil des saisons*, Office de la langue française, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 1997, 250 p.

IL EST de ces œuvres au charme flagrant et d'utilité générale. Elles sont d'autant mieux accueillies dans la foisonnante édition langagière que, pertinentes et rigoureuses, elles ne se font pas doctorales ou tonnantes d'interdits. Qui, en effet, s'aviserait de résister aux propos d'un maître langagier, raconteur de la langue? Raconteur exquis et maître, *Mots pratiques, mots magiques* l'est.

Pourtant, elle n'est ni cassette, ni « cédé », ni vidéoclip. Cette réalisation bien Gutenberg appartenait à l'origine au mode sonore, Radio-Canada ayant, durant sept ans et en toutes saisons, diffusé ces très brefs portraits de langue. D'où un look tout en tableautins et en flashes. D'où aussi cette convivialité, quasi obligée, face à un public aux sensibilités langagières diverses. Aucune aridité, ni ton janséniste, ni phrase assassine; au contraire, un style allègre, de l'enjouement, de l'humour, voire des calembours. Il fallait *la* manière pour capter l'auditeur à attention flottante ou encore les indifférents à la cause langagière. Et ceux qui ont pu s'offrir les courtes minutes FM du passé ne feront que renouveler le plaisir à la lecture de ces *Chroniques du français quotidien** devenues *Mots pratiques, mots magiques*.

L'information, un pouvoir

Ce ne sont plus 140 questions de langue, comme l'annonce la page de titre, mais bien quelque 300 mots auscultés ou rappelés à l'occasion d'un topo. Objectivité, rigueur, pragmatisme et concision président infailliblement au traitement des néologismes, anglicismes, québécoïsmes, noms propres de toutes catégories, prépositions... Quelques pointes se font du côté de la grammaire, de la prononciation, de la graphie et du style, et notre monde Internet n'y est pas laissé pour compte.

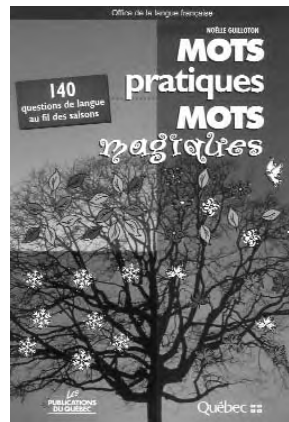
Bref, un fonds de curiosités et de savoirs langagiers qui irriguent l'intel-

ligence, décomplexifient cas et problèmes, et délectent l'esprit. Ce ne peut être là que le produit d'une authentique personne de terrain, rompue au conseil et au dialogue avec ses partenaires langagiers et ses locuteurs non-langagiers — ce qu'est bien l'auteure. La langue s'y manifeste dans sa dynamique et ses relations et n'est jamais, on le constate, sans solutions.

Quel est, par exemple, votre verdict à propos de *political correctness, spin doctor, palmtop, pin's, Zamboni, nêtiquette, centre-jardin, interprétation de la nature, stand à patates, meilleur avant?* Comparez.

Des leçons de comportement

Outre sa valeur d'usage, cet « album de mots » offre une plus-value. Sans le prétendre lui-même, il contient en filigrane une pédagogie du comportement à pratiquer en matière de langue. Il faut percevoir la langue certes comme un code, mais aussi comme un ensemble évolutif;



la traiter non seulement comme une discipline mais également comme un outil premier de communication; ne pas, en tant que langagier, s'en réclamer détenteur exclusif; et rejeter toute attitude pontifiante. Par l'exemple et de façon implicite, le recueil prône des formules efficaces pour la promotion et la valorisation de la chose langagière auprès du public et de la clientèle des services linguistiques. La langue perd ainsi de son opacité pour le commun des mortels et saura intéresser plus d'un récalcitrant.

Mots pratiques mots magiques fait œuvre fine d'information, de redressement et d'orientation langagière. Petit ouvrage de référence, guide et divertissement, il est excellent candidat aux lectures de chevet (la matière en sera d'autant mieux absorbée grâce au sommeil paradoxal!). Et comment ne pas le convertir en accompagnateur dans l'autobus ou le métro? Il donne véritablement le goût des mots ou encore l'amplifie. ■

Nada Kerpan, term. a., trad. a.

* Notre confrère Guy Bertrand, trad. a, conseiller linguistique de la radio française de Radio-Canada pour les chaînes AM et FM, présente des capsules langagières à 9 h 58 du lundi au vendredi.

NOUVEAUTÉS LIVRES

Dictionnaires et ouvrages de référence

■ *Une langue, deux cultures : rites et symboles en France et au Québec*, édition sous la direction de Gérard Bouchard, Martine Segalen, Paris : La Découverte; Sainte-Foy (Québec, Canada) : Presses de l'Université Laval, 1997, 304 p. ISBN 2-7071-2763-9

Une langue, deux contextes. Un ensemble de textes faisant le pont entre les deux cultures. Publique cible : professionnel, spécialiste, 3^e cycle-Recherche.

■ PERNON, Gérard, *Le dictionnaire de citations*, Paris, J.-P. Gisserot, 1997, 128 p. ISBN 2-87747-285-X

Un texte en anglais où vous avez à traduire une citation de Foucault? de Reeves... avant de lancer une recherche sur le Net, consultez les ouvrages spécialisés et consacrés aux citations. Le présent dictionnaire porte sur l'œuvre de penseurs contemporains.

■ HABERT, Benoît, NAZARENKO, Adeline, SALEM, André, *Les linguistiques de corpus*, Paris : Armand Colin, 1997, 192 p. ISBN 2-200-01775-8

Si la recherche dans l'Internet est possible, si votre fureteur revient avec des hyperliens (pertinents ou pas...) c'est grâce à des filtres, des analyseurs syntaxiques et lexiques sémantiques exploités sur des corpus électroniques. Cet ouvrage vous aide à connaître les ressources existantes.

« Vous faites un dictionnaire ? »

Avez-vous déjà eu l'ambition de faire votre propre dictionnaire ? Certains hésiteraient, d'autres en rêvent. Voici comment et pourquoi Marie-Éva de Villers en est à la troisième édition de son Multi. En attendant la suivante, sur CD-Rom.

Multidictionnaire de la langue française, Marie-Éva de Villers, 3^e éd., 1 533 p., Québec-Amérique, 1997, Montréal.

AUSSI surprenant que cela paraisse, Marie-Éva de Villers rédige seule son dictionnaire de 1 533 pages ! Bien sûr avec l'appui d'une vaste équipe de Québec-Amérique, ajoute-t-elle. Et elle en est à 250 000 exemplaires et à sa troisième édition ! Il faut dire que c'est le seul dictionnaire général entièrement conçu ici à présenter tant le vocabulaire de notre communauté linguistique que celui de la francophonie, et que les Québécois sont friands de dictionnaires : la consommation par individu est ici de loin supérieure à la France.

Un trésor dans la poubelle !

L'auteure, aujourd'hui directrice de la qualité de la communication à l'École des HEC, est bien connue, mais on peut tout de même rappeler qu'elle est terminologue et a longtemps travaillé à l'Office de la langue française. Comment son dictionnaire a-t-il vu le jour ? Alors — jadis faudrait-il dire — les terminologies de

l'OLF répondaient aux questions du public directement au téléphone, et ce service était gratuit !!! Les questions étaient nombreuses, et c'est de cette époque que datent la plupart des ouvrages de correction linguistique dont nous disposons, comme *Le français au bureau*.

Comme dans toutes les bonnes histoires de succès, Marie-Éva de Villers a su tirer parti d'une occasion fort intéressante : au lieu de laisser partir vers la poubelle les centaines de fiches de demandes des clients — des questions-problèmes réellement posés par monsieur et madame Tout-le-Monde, elle a proposé de les conserver. Un travail avait déjà été fait, puisque le ou la terminologue avait fait la recherche pour donner une réponse. Un trésor dans votre poubelle, le slogan des années 70 prenait sens ! Que nous étions riches alors !

Un crayon, un astérisque, une fleur de lys, une punaise, une boucle...

À partir de là, Marie-Éva de Villers a commencé son travail. Elle avait d'abord décidé de répondre, par le biais du dic-

tionnaire, aux questions de langue que se posent les gens d'ici. De fait, le *Multi* est un dictionnaire d'ici. Je dirais même que c'est sa grande qualité. On y trouve donc, outre ces chers « canadianismes de bon aloi » du genre bleuet et bleuetière, les termes que nous entendons chaque jour et sur lesquels il faut se faire une idée.

C'est ce que je constate avec les étudiants, qui ont un réel besoin d'indications « faciles » quant à l'orthographe, la construction, la présence d'un anglicisme, d'un archaïsme ainsi que la ponctuation. C'est pourquoi je leur recommande cet ouvrage. Le *Multi* a en effet pensé à ce type d'usager : à l'aide de marques visuelles, le lecteur repère vite les éventuels problèmes. Un crayon, un astérisque, une fleur de lys, une punaise, une boucle ou une boucle attirent l'œil. À l'entrée du terme « graduation », par exemple, un astérisque indique qu'il s'agit d'un anglicisme au sens de « collation des grades » et une punaise signale que le paronyme « gradation », a un sens distinct. Certains étudiants ne savaient pas non plus que « draperie » n'est pas « rideau ». Et, en effet, à l'entrée « draperie », pour régler



■ LESAGE, Christian, *Manuel de radiotéléphonie maritime : français-anglais*, Caluire (Rhône), Éd. Du Plaisancier, 1997, 88 p. ISBN 2-85725-204-8

Manuel bilingue vous offrant l'essentiel des termes maritimes de radiotélécommunication.

■ *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, dir. Bernard Lamizet, Ahmed Silem, Paris, Ellipses Marketing, 1997, 590 p. ISBN 2-7298-4766-9

Dictionnaire spécialisé regroupant 1910 articles et définitions. L'ouvrage se veut exhaustif en expliquant les termes français et anglais en usage dans le domaine (avec parfois des propositions de traduction). À consulter !

■ CHAPRON, Jean, GERBOIN, Pierre, *Dictionnaire économique, commercial et financier : espagnol-français*, Paris, Pocket, 1998. ISBN 2-266-06112-7

Avec 35 000 entrées, de l'espagnol vers le français et du français vers l'espagnol, ce dictionnaire est une mine d'or.

■ DE MULDER, Walter, FLAUX, Nelly, VAN DE VELDE, Danièle, *Entre général et particulier, les déterminants*, Arras, Pas-de-Calais, Artois Presses Université, 1997, 204 p. ISBN 2-910663-17-5

Une révision du thème de la détermination n'est que salutaire pour les traducteurs techniques. Cet ouvrage est une collection d'études qui éclaire un aspect du fonctionnement de la détermination.

■ LANOT, Jean-Raymond, *Lexique du sport : français-espagnol, espagnol-français*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, Toulouse 1998, 360 p. ISBN 2-85816-349-9

Voici un dictionnaire de huit mille entrées qui répond aux questions des traducteurs : rigueur des contextes, utilisation de tel ou tel mot, constructions syntaxiques, tournures familières. ■

Nada Tamim

cette difficulté, on explique ce qu'est un rideau, un store, une tenture et une draperie, avec une punaise pour attirer l'attention. À l'entrée « achaler » et à celle de « renfoncer », une fleur de lys indique que l'acception québécoise du terme est familière et à l'entrée « droit », la petite fleur rappelle que l'expression « droits de la personne » est ici consacrée, et qu'elle diffère de celle usuelle en France. Parfois aussi, sous l'entrée, un petit crayon : il est là pour signaler la faute à éviter (à « renouvelable », par exemple, pour insister sur la présence d'un seul l). Une bouche indique aussi la prononciation de mots problématiques (liaison ou pas...) : à l'entrée « ours », par exemple, on précise que le mot se prononce à la manière de bourse, en faisant entendre le s final, et que la prononciation sans s final, encore fréquente, est considérée comme ancienne.

L'auteure explique que, dans cette nouvelle édition, elle a étoffé les descriptions des termes, souvent ajouté synonymes et antonymes et prévu de nouveaux cas problématiques. C'est pourquoi l'ouvrage porte ce nouveau titre. Le dictionnaire normatif qu'il a été au cours de ses deux premières éditions n'a toutefois pas disparu. Toutes ces notes s'y trouvent encore, soit sous la forme des marques visuelles, soit sous la forme de tableaux, et il y en a 190!

Quelle est la construction syntaxique d'un mot, avec quelle préposition l'utiliser. Noms composés, ponctuation, symboles des unités, féminisation des titres, diverses formes fautives et le traitement de plusieurs verbes (faillir, pouvoir, vaincre...). C'est aussi un ouvrage actuel, où les internautes trouveront bien sûr les termes qui leur sont chers : email, cédérom, courrier électronique, internet, hypertexte... Un certain nombre d'organismes désignés par leur sigle y figurent aussi, comme ACNOR, ISO, ISSN...

N'oublions pas le touladi, le huard et l'ail des bois!

Marie-Éva de Villers explique aussi qu'elle a veillé à ce que le lecteur distingue ce qui est d'usage commun dans la francophonie de ce qui est propre au Québec, tant les fameuses « réalités nord-américaines » que sont les outardes ou la catalogne (la fleur de lys indique leur espace géographique) de même que nos systèmes, scolaire, juridique et politique. Vous saurez dorénavant que la course à la chefferie n'est pas considérée comme correcte (le terme lui-même, bien sûr!) (si vous ne le saviez pas...) et que la commission scolaire (que certains tentent de faire

changer en conseil scolaire, linguistique-ment parlant) nous est propre.

Pour la faune et la flore d'ici, l'auteure explique que la recherche est en cours et qu'une plus large partie de ce vocabulaire figurera dans la prochaine édition, prévue pour l'an 2000, sur CD-Rom, cette fois! Le *Multi* est donc un dictionnaire général d'ici, doublé d'un ouvrage de correction linguistique qui règle la plupart des cas-problèmes. Mais il lui manque encore certains termes scientifiques et techniques, ceux de la langue courante. Étant donné que nous vivons à une ère technique, ces termes feront de plus en plus partie de notre quotidien; en outre, les termes de la faune, de la flore et de la forêt, tombés dans l'oubli à la ville, il faut en rappeler le sens vu le regain d'intérêt pour le grand air. Si le terme « ail des bois » a survécu dans la langue de la ville — peut-être justement grâce aux campagnes pour la conservation de cette plante —, le trécaré, le tacon, la trille, la chicoutai, et tant d'autres, ne sont plus connus que des agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, randonneurs et environnementalistes en tous genres. Enfin, pour ce qui est de l'étymo-

logie et de la date d'apparition des termes, je souhaite également que le futur CD-Rom contienne ces données. Toutefois, il faut le souligner, bon nombre de termes « locaux » sont bien définis dans le *Multi*: ainsi, tourbière, trop vite défini dans *Le Robert* (réalité plus rare dans l'espace géographique français), est bien expliqué et comparé aux marais et marécage avec lesquels on le confond parfois. Le *Multi* est donc bien un dictionnaire à l'usage des francophones d'ici et, qui plus est, un ouvrage agréable et « facile ». ■

Solange Lapierre

1. La première, parue en 1988, portait un titre légèrement différent, *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*.

L'Académie des Lettres du Québec vient de décerner la médaille de l'Académie à Marie-Éva de Villers pour sa contribution au rayonnement de la langue française.

Diverses personnalités ont ainsi reçu cette distinction : Anne Hébert, Gabrielle Roy et Gaston Miron, pour ne nommer que quelques-uns des membres de l'Académie.

NOUVEAUTÉS CD-ROM



La famille Larousse

Les Éditions Larousse semblent avoir épousé la voie électronique avec enthousiasme. Elles ont déjà sorti de nombreux titres. Nous n'aborderons que les dictionnaires français dans ce numéro.

Bibliorom

Le *Bibliorom* représente sans conteste le meilleur rapport qualité-prix. Larousse s'est allié à Microsoft; le *Bibliorom*, c'est en fait le pendant français de *Bookshelf*. Il englobe six des dictionnaires Larousse les plus populaires : *Le Petit Larousse illustré*, *Thésaurus Larousse*, *Dictionnaire des citations Larousse*, dictionnaires bilingues français/anglais, français/allemand et français/espagnol.

Il s'agit d'une vraie richesse multimédia : documents sonores (extraits musicaux, hymnes nationaux, son d'instru-

ments, cris d'animaux, prononciations de mots), photos et images mais aussi animations et vidéos, ainsi que des cartes.

L'interface est agréable et assez conviviale. Il est possible de consulter tous les dictionnaires en même temps ou séparément. On a également le choix de ne rechercher que les éléments de médias (sons, vidéos, animations). L'outil de recherche permet les opérateurs booléens, même le PRÈS de, mais je n'ai pas encore trouvé le moyen de chercher dans le corps du texte. En général, la recherche approfondie est plus compliquée que pour les dictionnaires électroniques Le Robert.

Le dictionnaire permet les fonctions de bureautique essentielles ainsi qu'une barre de menu QuickShelf. Il est également possible d'appeler *Bibliorom* de Word, cependant, je n'ai jamais réussi à faire fonctionner cette option.

Configuration : PC Multimédia 486/33 MHz ou supérieur. Microsoft Windows 3.1, 95 ou NT 3.51 ou plus, 4 Mo de mémoire et 5 Mo d'espace disque disponibles, lecteur de CD-ROM double vitesse, carte-son, moniteur super VGA 256 couleurs, souris.
Éditions : Larousse
Distributeur : Microsoft Corporation et Liris Interactive

Dictionnaire Larousse de la langue française

Un des premiers titres à sortir, vers 1995. À l'époque, c'était très bien. Il comprend quatre dictionnaires (correspondant à des versions papier de 1992) : dictionnaire de français, dictionnaire des analogies, dictionnaire des synonymes et dictionnaire des citations.

L'interface est plutôt primaire. On ne peut se servir que d'un dictionnaire à la fois. Les différents types de recherche varient selon le dictionnaire mais restent tout de même assez élémentaires. Par exemple, il est possible de chercher par mot dans tous les dictionnaires. Dans le dictionnaire des citations, on peut également chercher par thèmes, auteurs et pays. L'outil de recherche ne semble pas permettre d'opérateurs booléens.

Configuration : Compatible PC ou tout ordinateur MacIntosh, lecteur de CD-ROM standard, Microsoft Windows 3.1 ou plus, Mac Système 7 ou plus. Espace disque disponible : environ 550 Ko pour les versions DOS et Windows, 630 pour les versions Mac. Ram Windows 120 Ko, DOS 8 Ko.
Éditions : Larousse SA 1995
Distributeur : Liris Interactive

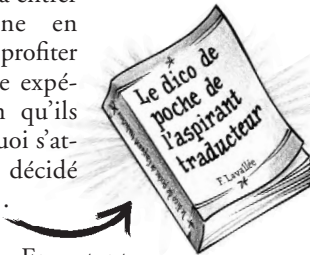
Le Petit Larousse

Le petit dernier de la famille. Le contenu est le même que dans la version papier, mais bien sûr avec la souplesse du multimédia. Il comprend même les fameuses pages roses dans lesquelles Goscinny a puisé les citations latines qu'il nous a servies dans Astérix, du moins c'est ce qu'il dit. Le dictionnaire comprend également les fonctions de bureautique standard et peut être appelé depuis Word, Excel et PowerPoint (Office 95 et 97).

Configuration : CD-ROM PC, Windows 95, Pentium 75, 16 Mo de RAM, lecteur de CD-ROM quadruple vitesse; possibilité d'utilisation en réseau sous réserve de l'acquisition d'une licence; peut être copié sur disque dur.

Manon Bergeron, trad. a.

LE PROBLÈME de la relève nous préoccupe tous. J'ai pensé que je pourrais faire gagner un temps fou aux jeunes qui s'apprennent à entrer dans l'arène en leur faisant profiter de ma vaste expérience, afin qu'ils sachent à quoi s'attendre. J'ai décidé de publier...



Anglicisme. En autant que certains linguistes sont concernés, mot à annuler même quand il n'y a pas d'autre alternative.

Client. Personne qui vous empêche de travailler.

Courrier électronique. Compendium du messenger, du télécopieur, du téléphone, du publi-sac, du *Reader's Digest* et du voisin de bureau, qui a cependant l'avantage de se fermer comme on veut et (contrairement au télécopieur) d'être vérifié quand on veut, et dont on se demande pourquoi il n'est populaire que depuis cinq ans puisqu'il existe depuis vingt ans.

Doubleton. Expression ou mot double ou redondant particulièrement et spécialement affectueux et aimé par les juristes et avocats et offrant et procurant parfois et dans certains cas au traducteur et truchement sa seule et unique chance et occasion de fournir et remettre à son client et donneur d'ouvrage une traduction et un texte plus court et concis que l'original et texte de départ.

Eschatologie. Trait constant de la pensée du traducteur indépendant, suscité soit par un manque, soit par un excès de travail.

Fenêtre de bureau. Appareil de torture montrant au traducteur des gens qui vivent.

Grevisse. Ouvrage très pratique pour justifier une tournure quelconque à condition d'avoir du temps.

Hypolexie. État du traducteur qui manque de mots. S'oppose à *apoplexie*, état du traducteur qui reçoit trop de mots.

Impôt. Vérification du principe selon lequel tout ce qui monte doit redescendre.

Jérôme. Saint privé des deux Robert.

(Voir Robert)

Lantra-L. Lieu virtuel qui sert à perdre le temps que nous fait gagner Internet.

Laxiste. Traducteur vu par un puriste.

Ministère de la Défense. Gp mil dont les doc urg sont dem pour l'HAP, c.-à-d. OPC.

Mot juste. Dans une traduction, seul mot que le client demande à faire changer.

Nuit. Période de la journée principalement caractérisée par le faible nombre d'appels de clients.

Ordinateur. Appareil qui réduit le temps de travail moyennant une augmentation équivalente de temps d'apprentissage et d'indisponibilité.

Panne du disque dur. Rite de passage survenant la veille de la première copie de sécurité.

Petit Robert. Dictionnaire qui est au Grand Robert ce que le chihuahua est au danois. C'est-à-dire qu'il est trop petit pour le traducteur aux abois.

Puriste. Traducteur vu par un laxiste.

Robert. Outil indispensable au traducteur. Ceux qui ont travaillé avant l'avènement du grand et du petit Robert sont considérés comme des saints. Voir *Jérôme*.

Télécopieur. Appareil dont on se demandait il y a cinq ans comment on s'en passait cinq ans auparavant et dont on se passe aujourd'hui. Voir *courrier électronique*.

Traducteur agréé. Traducteur ayant été jugé agréable.

Nul doute que ce petit lexique, quoique non exhaustif, saura vous faire gagner du temps au travail. Car tout le monde sait qu'un traducteur averti en vaut deux. ■

François Lavallée, trad. a.

Dans les prochains numéros :

- La traduction dans l'Outaouais
- La traduction littéraire
- L'impartition et le maintien de la qualité

Congrès CRNA 1998

*L'Amérique du Nord, c'est notre territoire,
notre foyer, notre marché.
Il nous appartient de le développer.*

*Découvrez les marchés nord-américains
et rencontrez vos collègues
canadiens, américains et mexicains
à l'occasion du*

**Ve Congrès du
Centre régional nord-américain (CRNA)**
de la Fédération internationale des traducteurs (FIT)



Où : Ottawa, Hôtel La Citadelle
Quand : Du 3 au 5 septembre 1998